

Gazette officielle du Québec

Partie 1

Avis
juridiques

126^e année

16 avril

1994

No 15



1 2 5

A N S

D'ÉDITION
GOUVERNEMENTALE



16 janvier 1869
15 janvier 1994

Québec 

STATISTIQUES



Constituée de variables des plus significatives, *Statistiques* se révèle un témoin fidèle des grandes tendances de l'économie québécoise.

Le lecteur y trouvera :

- les faits saillants de l'évolution récente de l'économie ;
- de nombreux indicateurs socio-économiques et autant d'illustrations graphiques ;
- quelques indicateurs par région canadienne ;
- un mini-répertoire des produits statistiques du BSQ.

La nature de son contenu, dans une présentation aérée, fait de *Statistiques* un ouvrage expressément destiné à tous ceux et celles qui de près ou de loin s'intéressent à l'économie du Québec.

Abonnement:

1 an (4 numéros) **85,00 \$**

Aussi disponible au numéro **19,95 \$**



COMMANDE POSTALE

3-086-2 / 03

Nom _____ No compte client _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____ Téléphone (_____) _____

TITRE	COÛT	TPS 7%	TVD 8%	SOUS-TOTAL	QUANT.	TOTAL
STATISTIQUES Abonnement 1 an — 4 numéros	85,00 \$	5,95 \$	7,28 \$	98,23 \$		
Un numéro	19,95 \$	1,40 \$	1,71 \$	23,06 \$		

Cartes de crédit acceptées



Numéro _____

Date d'échéance _____

Banque _____

Nom du titulaire _____

Signature _____

Retourner ce coupon à :
Les Publications du Québec
Service à la clientèle
Division des abonnements
Case postale 1190
Outremont (Québec)
H2V 4S7

Abonnement et information :
(514) 948-1222
Sans frais
1 800 465-9266
Télécopieur (514) 278-3030

Important :
 Paiement par cheque ou mandat-poste à l'ordre de «Les Publications du Québec». Prix et conditions de vente modifiables sans préavis. Les prix indiqués sont établis en dollars canadiens.

Également en vente dans nos librairies, chez nos concessionnaires, et chez votre libraire habituel.

Québec



Gazette officielle du Québec

Partie 1 Avis juridiques

126^e année
16 avril 1994
No 15

Sommaire

ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION
DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS — LOI SUR L'
AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME — LOI SUR L'
AVIS DIVERS
CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE
CODE DE PROCÉDURE CIVILE (*ARTICLE 139*)
COMPAGNIES (*PARTIE I-A*) — LOI SUR LES
COMPAGNIES (*DIVERS*) — LOI SUR LES
INSPECTEUR GÉNÉRAL DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES
LOI ÉLECTORALE
MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES
PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ — AVIS DE PRÉSENTATION D'UN
VENTES POUR TAXES, AVIS DE PUBLICATION

Dépôt légal — 1^{er} trimestre 1968
Bibliothèque nationale du Québec
© Éditeur officiel du Québec, 1994

Tous droits de traduction et d'adaptation, en totalité ou en partie,
réservés pour tous pays. Toute reproduction pour fins commerciales,
par procédé mécanique ou électronique, y compris la microreproduction,
est interdite sans l'autorisation écrite de l'Éditeur officiel du Québec.

AVIS AUX ANNONCEURS

La *Gazette officielle du Québec* est le journal par lequel le Gouvernement du Québec rend officielles ses décisions. Elle est publiée en deux éditions distinctes. La première, intitulée « Avis juridiques », est publiée au moins à tous les samedis; la deuxième, intitulée « Lois et règlements », est publiée en français et en anglais au moins à tous les mercredis.

Contenu :

La Partie 1 de la *Gazette officielle* contient les avis juridiques dont la publication est requise par des lois ou des règlements ou encore par le gouvernement. Elle est publiée en français seulement.

Normes de recevabilité :

Les avis doivent contenir le minimum d'information requis par les lois et règlements qui régissent leur publication. On peut se référer à la *Gazette officielle* pour y retrouver des avis déjà publiés et les utiliser comme modèles. Les avis doivent être dactylographiés. Les annonceurs doivent fournir une lettre d'accompagnement indiquant clairement leurs nom et adresse, leur numéro de téléphone et le nombre de publications requises pour chaque avis.

Conditions générales :

Les manuscrits doivent être reçus au bureau de la *Gazette officielle* au plus tard à 12 h, le jeudi précédant la semaine de publication. Les avis reçus après cette date seront reportés à l'édition subséquente. De plus, l'Éditeur officiel du Québec se réserve le droit de retarder ou de refuser la publication de certains documents, à cause de leur longueur, de leur mauvaise formulation ou pour toute autre raison d'ordre administratif.

Les frais de publication sont payables à l'avance et doivent être acquittés par mandat ou par chèque émis à l'ordre de : « Les publications du Québec ». Un exemplaire de la *Gazette officielle* est automatiquement expédié comme preuve de publication pour chaque avis publié.

Toute demande d'annulation doit être faite par écrit et être reçue avant l'heure de tombée. Les frais déjà encourus sont facturés à l'annonceur à qui l'on rembourse tout montant versé en trop.

Si une erreur typographique se glisse dans une première publication, les annonceurs sont priés d'en aviser le responsable de la *Gazette officielle* avant la seconde publication. Les demandes de corrections au texte original doivent aussi être faites par écrit et être reçues avant l'heure tombée.

Tarif de publication*

Le tarif de publication est de 0,83 \$ la ligne agate quel que soit le nombre de parutions.

Tarif de traduction*

Le tarif de traduction est de 20,64 \$ les 100 mots.

Tarif pour les feuilles volantes*

Le prix de vente pour les feuilles volantes est de 0,72 \$ l'unité.

Prix à l'exemplaire*

Le prix d'un exemplaire de la *Gazette officielle du Québec* est de 5,32 \$.

Les demandes de publication d'avis doivent être adressées comme suit :

Gazette officielle du Québec

1500 D, boul. Charest Ouest

1^{er} étage

Sainte-Foy (Québec)

G1N 2E5

Téléphone: (418) 644-7794

(418) 644-7795

Tous les abonnements sont payables à l'avance. Faire parvenir votre chèque ou mandat-poste émis à l'ordre de « Les Publications du Québec ». Aucune réclamation après 90 jours.

Tarif d'abonnements*

Partie 1 « Avis juridiques »: 64 \$ pour 12 mois

Partie 2 « Lois et règlements »: 93 \$ pour 12 mois

Partie 2 « Laws and Regulations »: 93 \$ pour 12 mois.

Toute correspondance concernant les abonnements doit être adressée au :

Service à la clientèle

Division des abonnements

C.P. 1190

Outremont (Québec)

H2V 4S7

Téléphone: (514) 948-1222

Prière de faire part de tout changement d'adresse six semaines avant la date du déménagement et de retourner l'étiquette portant l'ancienne adresse.

* Taxes non comprises

TABLE DES MATIÈRES

ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS — LOI SUR L'

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC (<i>Entente</i>)	591
SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC (<i>Entente</i>)	591

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME — LOI SUR L'

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYRILLE-DE- WENDOVER (<i>Nouveau délai pour permettre d'adopter des règlements d'urbanisme</i>)	593
--	-----

AVIS DIVERS

CANADIAN UNIVERSAL INSURANCE COMPANY LIMITED (<i>Avis aux créanciers</i>)	593
CONTRATS DE SERVICE DE DÉNEIGEMENT - SEUIL D'APPLICATION DE L'APPEL D'OFFRES SUR INVITATION GÉNÉRALE ET SEUILS RELATIFS AUX NIVEAUX D'INSCRIPTION AU FICHER DES FOURNISSEURS DE BIENS ET DE SERVICES DU GOUVERNEMENT (<i>Indexation</i>)	594
MONTANTS CORRESPONDANT AUX FRAIS D'OBTENTION DES DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES (<i>Indexation</i>)	594
MONTANTS CORRESPONDANT AUX FRAIS D'OBTENTION DES DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES (<i>Indexation</i>)	594
MONTANTS CORRESPONDANT AUX FRAIS D'OBTENTION DES DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES (<i>Indexation</i>)	594
MUNICIPALITÉ DE SAINT-COLOMBAN (<i>Mutations immobilières, L.R.Q., c. M-39</i>)	595
SUCCESSION J. ALVAREZ POULIOT (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	595
SUCCESSION YVON VEILLETTE (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	595

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

ACCORDÉS

Arthur Joseph Lavallière	595
Daniel Siamak Demontigny	595
Estelle Deschênes	595
Gabriel Veilleux-Lebeau	596
Huguette Marie Yolande Moisan	596
Jean Adrien Joseph Rioux	596
Jean Marco Eshkibok	596
Joseph Jacques Charles Savard	596
Joseph Lionel Jean-Claude Boissonnault	596
Joseph Michel Jasmin Savard	596
Joseph Nicolas Stéphane Lauzon-Veilleux	596
Kim Légitime Abellard	596
Laurien Joseph Florian Parisé	596

Marcelle Cécile Martine Lord	597
Marie Anna Claire Raby	597
Marie Gabrielle Francine Bouchard	597
Marie Marguerite Réjeanne Beaudoin	597
Marie Micheline Manon Moore	597
Marie Suzie Annie Baril	597
Marie Thérèse Marcelle Cossette	597
Marie Violette Lucie-Anne Poulin	597
Marie Yvette Cécile Tremblay	597
Micheline Marie Régina Paquet	597
Souad Hanna	598

DEMANDES

Abdelmajid Lakroni	598
Ahlam Saïd	598
Alex Gagnon	598
Alexandre Bernier	601
Ange-Marie « Fournier »	598
Annabel Marcoux	598
Anne-Sophie Lévesque Boulet	601
Ara Michael Anspikian	598
Ariane Isabelle Sabrina Mailhot	598
Audrey Desrochers-Bissada	598
Benedetto Michael Daniele	598
Berthe Louise Provost	599
Bibianne Gendreau	599
Caitlyn Lee MacKinley	599
Christine Gouveia	599
Cindy, Marie Brigitte Emmanuelle Brinkmann	599
Cyrille Oliva Fortier	599
David-Charles Brown	599
Elizabeth-Ann Angus	599
Eric Picard	599
Eve Marcoux	598
Fernand St Pierre	599
François Dasise Lausier	599
François Léger	600
Frederic Boisvert-Boisclair	600
Geneviève Gauthier Vokey	601
Georges Charbonneau	600
Giovanni Santamaria Moschetta	600
Gisèle Angélica Maria-Christina Diaz Lepage	600
Giuseppe Santamaria Moschetta	600
Gizelle Desbiens	600
Gratia Vignola	600
Hélène Cseh	600
Hélène Léger	600
Jean-Edwin Rouleau	600
Jean, François Bernier	601
Jean-Maxime Lévesque-Boulet	601
Jean-Michael Desrochers-Bissada	598
Jennifer Deslauriers	601
Jonathan Crépeault-Valcourt	603
Jonathan Gauthier Vokey	601
Joseph Alexandre Henri-Louis Grondin	601
Joseph Arthur Alban	601
Joseph, Claude, Tito, Raphaël Huarcaya	601
Joseph, Éric, André Huarcaya Gervais	601
Joseph Fernand Serges Gervais	601
Joseph-Gérard-Félix Bélanger	601
Joseph Ghyslain Stéphane Fournier	601
Joseph, Jean, Claude, Laurent Métivier	602

Joseph Jean Lys Desforges	602
Joseph Maxime Joey Ian Brinkmann	599
Joseph Régent Maurice Tremblay	602
Joseph Roméo Wellie Morin	602
Julie Bélanger	602
Julie Solange Huet Doucet	602
Julien Joffrey Borgo-Veilleux	602
Karen Elizabeth Pattison	602
Kym Crépeault-Valcourt	603
Linda Mary Agnes Dey	602
Line Chartrand	602
Lionel Jean-Paul	602
Lorette Ferland	603
Lucienne Savard	603
Lyna Crépeault-Valcourt	603
Marcel Karl Emanuel Angus	603
Marguerite, Marie	603
Marguerite Papillon	603
Marie Béatrice Monique Blanchette	603
Marie Bernadette Gisèle Duquet	603
Marie-Eve Emilie Quenneville	603
Marie Florence Lise Lachapelle	603
Marie-France Sarah Vachon	606
Marie Jeanne d'Arc Huguette Blais	604
Marie Joëlle Michaud-de-Grandmont	604
Marie Luce Andrée Vignola	604
Marie-Lyne Mélodie Levasseur	604
Marie Marthe Annette Lucienne Gervais	604
Marie Paule Jacynthe Girard	604
Marie-Rose, Béatrice Bernard	604
Marie, Rose, Nicole Miette	604
Marie Sylvie Ariane Giguère	604
Marie Yvonne Louise Turgeon	604
Marie-Yvonnecette Chrétien	605
Mario Santamaria Moschetta	605
Marland Elizabeth Carleton	605
Mathieu Gingras Briau	605
Mathieu Olivier Giguère	604
Mathieu Schryer	605
Maxime, Martin, David Jérôme	605
Maxime Poirier	605
Michel Joseph Réjean Tessier-Jasmin	605
Myung Tuan Ko	605
Nadia Crépeault-Valcourt	603
Nathalie, Marie, Yvette Morin-Poirier	605
Nicolas Marc-André Levasseur	604
Nicolas Van Kouwen	606
Noëllinda Gauthier	606
Patrice Plouffe	606
Qin Gu	606
Raphaël Alex Vachon	606
Réjean Ouellet	606
Richard Béliveau	606
Rosa Santamaria Moschetta	606
Roxanne Gauvin-Jodoin	606
Roxanne Hope	606
Sandra Lavigne	607
Silvin Boulanger	607
Simon Sylvain Matthew Perron-Valcourt	607
Utha Rosenthal	607
Vickie Jennifer Isabel Sophie Perron-Valcourt	607
Viky Ferdinand	607

CODE DE PROCÉDURE CIVILE (ARTICLE 139)

PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. JOHANNE GARIÉPY (<i>Assignment</i>)	607
--	-----

COMPAGNIES (PARTIE I-A) — LOI SUR LES

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION

NANKING CAFÉ INC. (<i>Erratum</i>)	617
--------------------------------------	-----

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE FUSION

ALDIN GRAPHIC INC. (<i>Erratum</i>)	616
CHEMISE EMPIRE LTÉE (<i>Erratum</i>)	616
CODITAL DEVELOPMENT CORPORATION (<i>Erratum</i>)	616
CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT CODITAL (<i>Erratum</i>)	616
DOLBEAU OXYGEN INC. (<i>Erratum</i>)	617
DUVERNAY PRODUCTS LTD. (<i>Erratum</i>)	617
EMPIRE SHIRT LTD. (<i>Erratum</i>)	616
GRAPHIQUES ALDIN INC. (<i>Erratum</i>)	616
HERB LEWIS CO. LTD. (<i>Erratum</i>)	616
HERB LEWIS & CIE LTÉE (<i>Erratum</i>)	616
INVESTISSEMENTS MUNA LTÉE (<i>Erratum</i>)	616
INVESTISSEMENTS NOVACAP INC. (<i>Erratum</i>)	616
LES INDUSTRIES RAILWEL INC. (<i>Erratum</i>)	616
LES PRODUITS DUVERNAY LTÉE (<i>Erratum</i>)	617
MOTEL STE-ROSE INC. (<i>Erratum</i>)	617
MUNA INVESTMENTS LTD. (<i>Erratum</i>)	616
NOVACAP INVESTMENTS INC. (<i>Erratum</i>)	616
OXYGÈNE DOLBEAU INC. (<i>Erratum</i>)	617
RAILWEL INDUSTRIES INC. (<i>Erratum</i>)	616
ST.ROSE MOTEL INC. (<i>Erratum</i>)	617

COMPAGNIES (DIVERS) — LOI SUR LES

DISSOLUTION — DEMANDES DE

2155-4845 QUÉBEC INC.	607
2160-3006 QUÉBEC INC.	607
2430-3273 QUÉBEC INC.	607
2552-0446 QUÉBEC INC.	608
2628-8811 QUÉBEC INC.	608
2638-7712 QUÉBEC INC.	608
2639-9212 QUÉBEC INC.	608
2739-0822 QUÉBEC INC.	608
2743-2897 QUÉBEC INC.	608
2749-6306 QUÉBEC INC.	608
2846-5516 QUÉBEC INC.	608
2945-7108 QUÉBEC INC.	608
2954-0564 QUÉBEC INC.	608
2967-9388 QUÉBEC INC.	609
2970-5043 QUÉBEC INC.	609
ADRIEN GARNEAU & ASS. INC.	609
AMÉNAGEMENT FORESTIER D'ABITIBI INC.	609
ANALYSES ET EXPERTISES TECHNIQUES DE QUÉBEC INC.	609

ASSURANCES CANTIN MAINGUY INC.	609	COMPAGNIE D'ASSURANCE, AFLAC	
BOUCHERIE PAR EXCELLENCE		DU CANADA (<i>Délivrance de permis</i>)	614
DANIEL PARENT INC.	609		
BOUTIKALOM INC.	609	LOI ÉLECTORALE	
BOUTIQUE GRAIN DE SEL INC.	609		
CENTRE DE CROISSANCE INTÉGRALE:		DIRECTEURS DU SCRUTIN SUPPLÉANTS	
MA MAISON INC.	609		
CENTRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION		DUPLESSIS: GAUTHIER, NICK	614
ADOLPHE PROULX	610	MASKINONGÉ: DESCHÊNES, THÉRÈSE	614
CHOQUETTE BÉTON INC.	610		
CLUB DE RADIO ORSAINVILLE-		MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES	
CHARLESBOURG INC.	610		
CONFECTION SPORTHÈQUE INC.	610	AFFAIRES MUNICIPALES	
DECTRA LTD.	610		
DÉPANNEUR LA BELLE VIE INC.	610	DIVERS	
DOLARI INC.	610		
ENTRETIEN AUTO P.D.J. INC.	610	MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-	
EXPERTISES R. POIRIER (1985) INC.	610	DE-BAGOT (<i>Population</i>)	614
FERME L. & M. INC.	610	PAROISSE DE SAINT-ÉPHREM-D'UPTON	
FERME SAINT-ALEXIS INC.	611	(<i>Population</i>)	614
FERMES NOR-PORC INC.	611		
GAGNÉ ET BOURBEAU INC.	611	INDUSTRIE, DU COMMERCE, DE LA	
GESTION IMMOCON INC.	611	SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE	
IMBEC INC.	611		
JR CUISINE GASTRONOMIQUE	611	HEURES D'AFFAIRES	
J.P. DALLAIRE INC.	611		
J.-P. MARSOLAIS INC.	611	VILLE DE LAC-BROME (<i>Autorisation</i>)	615
KÉMITAL INC.	611		
LA CARTE A.V.A.R. INC.	611	PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ	
LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT UN		— AVIS DE PRÉSENTATION D'UN	
FLEUVE EN LOISIRS INC.	612		
LENSOL INC.	612	PAROISSE DE SAINT-STANISLAS-DE-KOSTKA	615
LES DISTRIBUTIONS NORTEX INC.	612		
LES ENTREPRISES DE MAÇONNERIE		VENTES POUR TAXES,	
SAINTE-CLOTHILDE INC.	612	AVIS DE PUBLICATION	
LES ÉQUIPEMENTS DESDA LTÉE	612		
LES IMMEUBLES LE CARRÉ LTÉE	612	M.R.C. DE DEUX-MONTAGNES	615
LES INDUSTRIES AGROMINE INC.	612	M.R.C. DE PABOK	615
LES SOLARIUMS SUNTECH (1989) INC.	612	M.R.C. DES LAURENTIDES	615
MAJORCA INVESTMENTS INC.	613	M.R.C. D'ANTOINE-LABELLE	615
MARCEL VALLIÈRES INC.	612		
MARCHÉ A. ET FILS INC.	612		
OBAR LOCATION INC.	613		
O. & N. GILBERT INC.	613		
OPTION AUVENTS INC.	613		
PAVILLON RÉCRÉATIF STE-MONIQUE INC.	613		
PIÈCES D'AUTOS ROGER NOEL-UNIBEX INC.	613		
PLACEMENTS MAJORCA INC.	613		
RESTAURATION RÉAL & MARIETTE LTÉE	613		
RONALD & LISETTE DANIS INC.	613		
SERVICES DE SECRÉTARIAT ET			
DE TRADUCTION N.D.R. INC.	613		
SNOOPY'S INC.	613		

INSPECTEUR GÉNÉRAL DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

ASSURANCES — LOI SUR LES

AFLAC INSURANCE COMPANY OF CANADA	
(<i>Délivrance de permis</i>)	614

Accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels — Loi sur l'

Régie de l'assurance-maladie du Québec et la Société de l'assurance automobile du Québec

Prenez avis qu'une entente, en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2.1) entre la Société de l'assurance-automobile du Québec et la Régie de l'assurance-maladie du Québec, a été déposée à l'Assemblée nationale conformément à l'article 70 de cette loi.

ENTENTE EN VERTU DE LA LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS (L.R.Q., c. A-2.1)

ENTRE

LA SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC, représentée aux présentes par monsieur Jean-Marc Bard, président-directeur général, ci-après appelée « la SAAQ »

ET

LA RÉGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE DU QUÉBEC, représentée aux présentes par monsieur Réjean Cantin, président-directeur général, ci-après appelée « la RAMQ »

ATTENDU QUE la RAMQ désire obtenir de la SAAQ des renseignements personnels pour lui permettre d'appliquer la Loi sur l'assurance-maladie (L.R.Q., c. A-29) et le Règlement sur l'admissibilité et l'inscription des personnes auprès de la Régie de l'assurance-maladie du Québec (Décret 1470-92, du 30 septembre 1992);

ATTENDU QUE de nouvelles règles ont été établies à l'article 9 de la Loi sur l'assurance-maladie pour le renouvellement de la carte d'assurance-maladie;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 19 du Règlement sur l'admissibilité et l'inscription des personnes auprès de la Régie de l'assurance-maladie de Québec, la RAMQ émet aux résidents du Québec un avis de renouvellement et que, pour se conformer à cette obligation, elle doit détenir l'adresse la plus récente possible pour chacun des bénéficiaires du régime d'assurance-maladie;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 22.2 de la Loi sur la Régie de l'assurance-maladie du Québec (L.R.Q., c. R-5), la RAMQ peut, en vue de mettre à jour de façon continue le dossier des bénéficiaires qu'elle constitue aux fins de l'application de cette loi et de la Loi sur l'assurance-maladie, obtenir notamment de la Société de l'assurance automobile du Québec l'adresse des personnes bénéficiaires des programmes que cet organisme administre;

ATTENDU QU'en vertu du premier paragraphe de l'article 68 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la

protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2.1, ci-après « Loi sur l'accès »), un organisme public peut, sans le consentement de la personne concernée, communiquer un renseignement nominatif à un organisme public lorsque cette communication est nécessaire à l'exercice des attributions de l'organisme receveur ou à la mise en oeuvre d'un programme dont cet organisme a la gestion;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 68.1 de la Loi sur l'accès, un organisme public, tel la Société de l'assurance automobile du Québec, peut, sans le consentement de la personne concernée, communiquer un fichier de renseignements personnels aux fins de le comparer, le coupler ou l'apparier avec un fichier détenu par une personne ou un organisme si cette communication est nécessaire à l'application d'une loi au Québec;

ATTENDU QU'en vertu des articles précités, ces opérations doivent s'effectuer dans le cadre d'une entente écrite;

EN CONSÉQUENCE, les parties conviennent de ce qui suit:

1. OBJET DE L'ENTENTE

La communication de renseignements de la SAAQ à la RAMQ a pour objet de permettre à la RAMQ de mettre à jour son fichier d'inscription des bénéficiaires aux fins de s'assurer de l'admissibilité des personnes au régime d'assurance-maladie et des autres programmes qui lui sont confiés par la loi ou le gouvernement et de faciliter la délivrance de la carte d'assurance-maladie ainsi que l'émission des avis de renouvellement.

2. PROVENANCE ET NATURE DES RENSEIGNEMENTS COMMUNIQUÉS

À partir de ses fichiers « Permis » et « Immatriculation », la SAAQ transmet à la RAMQ les renseignements qui suivent pour chaque titulaire d'un permis de conduire ou d'un certificat d'immatriculation ayant changé d'adresse ou étant décédé:

- a) les nom et prénom du titulaire;
- b) sa date de naissance;
- c) son sexe;
- d) son adresse;
- e) la date effective de son changement d'adresse;
- f) le code relatif aux changements d'un dossier (changement d'adresse, personne décédée, personne immigrée, nouveau dossier, dossier réactivé).

Les renseignements énumérés ci-dessus servent à identifier les dossiers à mettre à jour et à faciliter la communication avec la SAAQ si nécessaire.

Les renseignements pouvant faire l'objet d'une mise à jour du fichier d'inscription des bénéficiaires de la RAMQ sont ceux énumérés aux sous-paragraphes d, e et f.

3. MODALITÉS DE COMMUNICATION

3.1 La RAMQ a accès aux renseignements de la SAAQ une fois par semaine, par support magnétique.

3.2 L'enregistrement respecte le format prescrit par la SAAQ.

4. OBLIGATIONS DÉCOULANT DE LA RÉCEPTION DES RENSEIGNEMENTS

4.1 La RAMQ reconnaît le caractère confidentiel des renseignements qui lui sont communiqués.

4.2 La RAMQ doit informer la clientèle concernée de la provenance des renseignements ou de leur mise à jour.

4.3 Au sein de la RAMQ, seuls peuvent accéder aux renseignements communiqués pour autant que l'exercice de leurs fonctions le requiert, les employés affectés à l'inscription et à l'admissibilité des bénéficiaires du régime d'assurance-maladie.

4.4 Afin de s'assurer que l'accessibilité aux renseignements communiqués soit restreinte aux seuls employés autorisés, les mesures de sécurité applicables sont celles mentionnées ci-après :

a) La RAMQ nomme les personnes autorisées à recevoir les renseignements et fournit à la SAAQ une liste des personnes ainsi autorisées, qu'elle tient à jour, et qui indique :

- 1) leurs nom et prénom ;
- 2) leurs titre et fonction ;
- 3) leurs adresse et numéro de téléphone au travail.

b) Chaque partie tient un registre qui indique :

- 1) la date de chaque communication ;
- 2) les nom, prénom, titre, fonction et adresse du destinataire et de l'expéditeur ;
- 3) l'identification de la nature des renseignements communiqués.

4.5 Les mesures de sécurité relatives à l'intégrité physique des lieux où sont stockés les renseignements transférés sont conformes aux normes et pratiques en vigueur au sein de chaque organisme.

4.6 La RAMQ s'engage à prendre fait et cause pour la SAAQ, laquelle fournit les renseignements, si une poursuite était dirigée contre cette dernière en raison d'un acte ou d'une omission qui serait imputable à la RAMQ, qui reçoit les renseignements, par son fait, celui de ses préposés ou de ses mandataires.

5. OBLIGATIONS DÉCOULANT DE LA TRANSMISSION DE RENSEIGNEMENTS

5.1 Les renseignements que la SAAQ porte à la connaissance de la RAMQ sont une copie fidèle de ceux qu'elle détient, sans garantie d'exactitude. La RAMQ convient que la SAAQ ne peut,

en aucun cas, être tenue responsable des dommages résultant de la transmission ou de l'utilisation d'un renseignement inexact ou incomplet.

5.2 Chaque partie s'efforce de respecter les échéances de l'autre partie, compte tenu néanmoins de ses propres priorités administratives.

5.3 La SAAQ s'engage à informer la RAMQ dans un délai de quatre-vingt-dix (90) jours, de toute modification à ses programmes susceptible, lors de sa mise en vigueur, d'avoir une répercussion sur la présente entente.

6. RÉSILIATION

Chaque partie peut en tout temps résilier, pour cause, la présente entente au moyen d'un avis expédié à l'autre partie par courrier recommandé ou certifié, avis indiquant les motifs et fixant la date de prise d'effet de la résiliation, laquelle, toutefois, ne pourra être inférieure à quatre-vingt-dix (90) jours de la date de l'avis. La partie qui résilie ainsi l'entente ne peut en aucun cas être tenue de payer des dommages-intérêts ou autre compensation à l'autre partie.

Aucune des parties ne peut être tenue de payer des dommages-intérêts ou autre compensation à l'autre partie.

7. DISPOSITIONS DIVERSES

7.1 Frais

Chaque partie assume les frais qu'elle encourt pour l'application de la présente entente.

7.2 Personnes responsables

Dans les quinze (15) jours de l'entrée en vigueur de la présente entente, chaque partie désigne la ou les personne(s) responsable(s) de questions relatives à son application et la RAMQ nomme les personnes autorisées à recevoir les renseignements de la SAAQ, conformément au paragraphe 4.5.

7.3 Avis d'adresse

Tout avis ou courrier relatif à la présente entente doit être expédié aux adresses suivantes :

Pour la RAMQ: Le Secrétaire
 Direction générale des affaires corporatives
 Régie de l'assurance-maladie du Québec
 1125, chemin Saint-Louis, 8^e étage
 SILLERY (Québec)
 GIS 1E7

Pour la SAAQ: Le Secrétaire
 Direction du secrétariat et des services juridiques
 Société de l'assurance automobile du Québec
 333, boulevard Jean-Lesage
 QUÉBEC (Québec)
 G1K 8J6

8. ENTRÉE EN VIGUEUR ET DURÉE

8.1 Conformément à la Loi sur l'accès, la présente entente entre en vigueur à la date de l'avis favorable de la Commission d'accès à l'information ou de son approbation par le gouvernement du Québec.

8.2 La présente entente est d'une durée d'un an à compter de son entrée en vigueur. Elle se renouvelle annuellement par tacite reconduction à moins qu'une des parties y mette fin en signifiant à l'autre partie un avis écrit à cet effet au plus tard quatre-vingt-dix (90) jours avant la date d'échéance annuelle.

EN FOI DE QUOI, les parties ont signé en double exemplaire:

À QUÉBEC, POUR LA SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE
AUTOMOBILE DU QUÉBEC

13 décembre 1993

JEAN-MARC BARD,
président-directeur général

DATE

À Sillery, pour la Régie de l'assurance-maladie du Québec

21 décembre 1993

RÉJEAN CANTIN,
président-directeur général

DATE

91879

Aménagement et l'urbanisme — Loi sur l'

Municipalité de Saint-Cyrille-de-Wendover

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 8 juillet 1994, pour permettre à la municipalité de Saint-Cyrille-de-Wendover d'adopter à l'égard de son territoire des règlements de concordance nécessaires pour tenir compte du Règlement no MRC-133 modifiant le schéma d'aménagement de la municipalité régionale de comté de Drummond.

Québec, le 31 mars 1994

*Le directeur général de l'urbanisme
et de l'aménagement du territoire,*

5799

GEORGES FELLI

Avis divers

CANADIAN UNIVERSAL INSURANCE COMPANY, LIMITED

1991 St. J. 2439
LA DIVISION DE PREMIÈRE INSTANCE
DE LA COUR SUPRÊME DE TERRE-NEUVE

DANS L'AFFAIRE DE CANADIAN UNIVERSAL
INSURANCE COMPANY, LIMITED

ET DANS L'AFFAIRE DE THE INSURANCE COMPANIES
ACT (R.S.N., 1970, c. 176, telle qu'elle a été modifiée)

ET DANS L'AFFAIRE DE LA LOI SUR LES LIQUIDATIONS
(L.R.C. 1985, c. W-11, telle qu'elle a été modifiée)

DESTINATAIRES: LES TITULAIRES DE POLICES,
LES RÉCLAMANTS ET LES CRÉANCIERS DE CANADIAN
UNIVERSAL INSURANCE COMPANY, LIMITED

Prenez avis que le 15 août 1991, la division de première instance de la Cour suprême de Terre-neuve a ordonné la liquidation des activités d'assurance de Canadian Universal Insurance Company, Limited («CULTD») en vertu des dispositions contenues dans la Loi sur les liquidations (Canada) («la Loi»). La cour a nommé Coopers & Lybrand comme liquidateur provisoire (le «liquidateur») de CULTD afin de procéder à la liquidation.

Aux termes de l'article 166 de la Loi, le liquidateur doit dresser une liste de toutes les personnes qui, d'après les livres et registres de CULTD, paraissent être des créanciers de CULTD ou des réclamants en vertu de polices émises par CULTD (la «liste»). Le montant pour lequel chacune de ces personnes prend rang à titre de créancier ou de réclamant et la priorité de chaque réclamation à l'égard des biens doivent figurer sur la liste. Toute personne intéressée peut contester le montant ou le rang figurant sur la liste. La liste doit être déposée par le liquidateur au Bureau du surintendant des institutions financières après que le liquidateur, par un avis d'au moins trente jours, a manifesté son intention d'effectuer ce dépôt.

Par conséquent, prenez avis que la liste sera déposée par le liquidateur au Bureau du surintendant des institutions financières conformément à l'article 168 de la Loi au moins trente jours après la date de cette publication.

Tous les titulaires de polices, réclamants et créanciers de CULTD devraient aviser le liquidateur de leurs réclamations avant le dépôt de la liste.

L'omission d'aviser d'une réclamation dans un délai de trente (30) jours de la date de publication du présent avis peut se traduire par la distribution des biens sans égard à cette réclamation.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou un formulaire de réclamation, veuillez communiquer avec le liquidateur au numéro de téléphone ou à l'adresse figurant ci-dessous.

Coopers & Lybrand Limitée
Liquidateur provisoire de
Canadian Universal Insurance Company, Limited
Bureau 702, Scotia Centre
235, rue Water
St. John's (Terre-Neuve)
A1C 1B6
À l'attention de: James A. Kirby, c.a., CIP
Lewis W. Stoyles, F.C.A.

Téléphone: (709) 722-3883
Télécopieur: (709) 722-5874

91919

Contrats de services de déneigement
Seuil d'application de l'appel d'offres sur invitation générale
et seuils relatifs aux niveaux d'inscription au fichier des
fournisseurs de biens et de services du gouvernement

Avis d'indexation

Conformément à l'article 61 du Règlement sur les contrats de services de déneigement des ministères et des organismes publics, édicté par le décret 1170-93 du 18 août 1993, la ministre déléguée à l'Administration et à la Fonction publique, ci-après, le seuil d'application de l'appel d'offres sur invitation générale et les seuils relatifs aux niveaux d'inscription au fichier des fournisseurs de biens et de services du gouvernement indexés au 1^{er} mars 1994, selon le taux d'augmentation de l'indice des prix à la consommation pour le Canada pour la période se terminant le 31 décembre de l'année précédente, déterminé à 1,8 % par Statistique Canada.

La ministre déléguée à l'Administration
et à la Fonction publique,
 MONIQUE GAGNON-TREMBLAY

Articles	Montants actuels	Montants Indexés
a.7, par. 3° et 4°	215 000 \$	220 000 \$
a.35, par. 1° et 3°	80 000 \$ 215 000 \$	80 000 \$ 220 000 \$

5798

Montants correspondant aux frais d'obtention des documents
d'appel d'offres

Avis d'indexation

Conformément à l'article 21 du Règlement sur les contrats de services des ministères et des organismes publics édicté par le décret 1169-93 du 18 août 1993 et modifié par le Règlement édicté par le décret 1810-93 du 15 décembre 1993, la ministre déléguée à l'Administration et à la Fonction publique, ci-après, les montants correspondant aux frais d'obtention des documents d'appel d'offres indexés au 1^{er} avril 1994, selon le taux d'augmentation de l'indice des prix à la consommation pour le Canada pour la période se terminant le 31 décembre de l'année précédente, déterminé à 1,8 % par Statistique Canada.

La ministre déléguée à l'Administration
et à la Fonction publique,
 MONIQUE GAGNON-TREMBLAY

Article	Montants actuels	Montants Indexés
a.19, par. 1°	20,00 \$ 40,00 \$ 60,00 \$ 80,00 \$ 100,00 \$	20,00 \$ 41,00 \$ 61,00 \$ 81,00 \$ 102,00 \$
a.19, par. 2°	20,00 \$ 30,00 \$ 40,00 \$ 50,00 \$	20,00 \$ 31,00 \$ 41,00 \$ 51,00 \$

5798

Montants correspondant aux frais d'obtention des documents
d'appel d'offres

Avis d'indexation

Conformément à l'article 21 du Règlement sur les contrats d'approvisionnement des ministères et des organismes publics édicté par le décret 1167-93 du 18 août 1993 et modifié par le Règlement édicté par le décret 1809-93 du 15 décembre 1993, la ministre déléguée à l'Administration et à la Fonction publique, ci-après, les montants correspondant aux frais d'obtention des documents d'appel d'offres indexés au 1^{er} avril 1994, selon le taux d'augmentation de l'indice des prix à la consommation pour le Canada pour la période se terminant le 31 décembre de l'année précédente, déterminé à 1,8 % par Statistique Canada.

La ministre déléguée à l'Administration
et à la Fonction publique,
 MONIQUE GAGNON-TREMBLAY

Article	Montants actuels	Montants Indexés
a.19, par. 1°	20,00 \$ 40,00 \$ 60,00 \$ 80,00 \$ 100,00 \$	20,00 \$ 41,00 \$ 61,00 \$ 81,00 \$ 102,00 \$
a.19, par. 2°	20,00 \$ 30,00 \$ 40,00 \$ 50,00 \$	20,00 \$ 31,00 \$ 41,00 \$ 51,00 \$

5798

Montants correspondant aux frais d'obtention des documents
d'appel d'offres

Avis d'indexation

Conformément à l'article 25 du Règlement sur les contrats de construction des ministères et des organismes publics édicté par le décret 1168-93 du 18 août 1993 et modifié par le Règlement édicté par le décret 181-94 du 2 février 1994, la ministre déléguée à l'Administration et à la Fonction publique, ci-après, les montants correspondant aux frais d'obtention des documents d'appel d'offres indexés au 1^{er} avril 1994, selon le taux d'augmentation de l'indice des prix à la consommation pour le Canada pour la période se terminant le 31 décembre de l'année précédente, déterminé à 1,8 % par Statistique Canada.

La ministre déléguée à l'Administration
et à la Fonction publique,
 MONIQUE GAGNON-TREMBLAY

Article	Montants actuels	Montants Indexés
a.23, par. 1°	20,00 \$ 40,00 \$ 60,00 \$ 80,00 \$ 100,00 \$	20,00 \$ 41,00 \$ 61,00 \$ 81,00 \$ 102,00 \$

Article	Montants actuels	Montants indexés
a.23, par. 2°	20,00 \$	20,00 \$
	30,00 \$	31,00 \$
	40,00 \$	41,00 \$
	50,00 \$	51,00 \$

5798

Municipalité de Saint-Colomban

Avis public est, par les présentes, donné par la soussignée que lors de l'assemblée ordinaire tenue le 7 mars 1994, à 20 h 00, le conseil municipal a adopté le règlement suivant: Règlement no 363 concernant le transfert de la perception des droits sur les mutations immobilières à la municipalité régionale de comté de la Rivière du Nord.

Quiconque veut en prendre connaissance peut s'adresser au bureau municipal, au 330, montée de l'Église, Saint-Colomban, durant les heures de bureau, soit de 8 h 30 à 12 h 00 heures et de 13 h 00 à 16 h 00, et ceci du lundi au vendredi.

Saint-Colomban, le 24 mars 1994

91857

La secrétaire-trésorière,
SYLVIE CAMPBELL

Succession J. Alvarez Pouliot

Avis public est, par les présentes, donné que par acte reçu par Jules Trempe, notaire, le 29 novembre 1993, sous le numéro 12314 de ses minutes et publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Richelieu, le 30 novembre 1993, sous le numéro 247912, Yvette Lavallée, la seule légataire universelle de feu J. Alvarez Pouliot, aux termes de son dernier testament reçu par Claude Véronneau, notaire, le 28 novembre 1988, sous le numéro 10867 de ses minutes, a accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de ce dernier, décédé à l'Hôtel-Dieu de Sorel, le 27 septembre 1993.

L'héritière bénéficiaire, Yvette Lavallée, a fait inventaire des biens de la succession de feu J. Alvarez Pouliot et cet inventaire a été clos devant Jules Trempe, notaire, le 12 mars 1994, sous le numéro 12389 de ses minutes.

Ledit inventaire peut être consulté par toute personne intéressée en l'étude de Jules Trempe, notaire au 97, rue Hébert, Sorel (Québec), J3P 4Z4.

Sorel, le 23 mars 1994

91912

Le procureur,
JULES TREMPÉ, notaire

Succession Yvon Veillette

Prenez avis que Gisèle Bussièrès, héritière de Yvon Veillette, en son vivant domicilié au numéro 6660, rue Couture, appartement 611, à Saint-Léonard (Québec), H1P 3L9, décédé le 10 avril

1993, a accepté, sous bénéfice d'inventaire, ladite succession aux termes d'un acte reçu devant H.-Paul Martin, notaire, le 3 novembre 1993, dont copie a été publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal, le 19 novembre 1993, sous le numéro 465 826.

Un inventaire des biens a été préparé et signé devant le notaire soussigné et peut être consulté à ses bureaux.

Après deux mois de la parution du présent avis, le bénéficiaire paiera les créanciers, conformément à la loi.

Le procureur,
H.-PAUL MARTIN, notaire
543, rue Laviolette
Trois-Rivières (Québec)
G9A 1V4

91809

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le**Accordés****Arthur Joseph Lavallière**

Par la décision numéro 1994 CN 0055, qui a pris effet le 16 mars 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Arthur Vallières, né le 26 décembre 1907, en celui de Arthur Joseph Lavallière.

Québec, le 16 mars 1994

5794

Le directeur de l'état civil,
GUY LAVIGNE

Daniel Siamak Demontigny

Par la décision numéro 1994 CN 0050, qui a pris effet le 21 mars 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Siamak Khajehi, né le 4 juin 1968, en celui de Daniel Siamak Demontigny.

Québec, le 22 mars 1994

5794

Le directeur de l'état civil,
GUY LAVIGNE

Estelle Deschênes

Par la décision numéro 1994 CN 0004, qui a pris effet le 10 mars 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Esprit-Saint Eugénie Gratielle Deschênes, née le 23 octobre 1971, en celui de Estelle Deschênes.

Québec, le 16 mars 1994

5794

Le directeur de l'état civil,
GUY LAVIGNE

Gabriel Veilleux-Lebeau

Par la décision numéro 1994 CN 0012, qui a pris effet le 10 mars 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Gabriel Lauzon-Lebeau, né le 6 novembre 1993, en celui de Gabriel Veilleux-Lebeau.

Québec, le 16 mars 1994

5794

Le directeur de l'état civil,
GUY LAVIGNE

Joseph Lionel Jean-Claude Boissonnault

Par la décision numéro 1994 CN 0010, qui a pris effet le 10 mars 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph-Lionel-Claude Boissonnault, né le 26 février 1948, en celui de Joseph Lionel Jean-Claude Boissonnault.

Québec, le 16 mars 1994

5794

Le directeur de l'état civil,
GUY LAVIGNÈ

Huguette Marie Yolande Moisan

Par la décision numéro 1994 CN 0058, qui a pris effet le 18 mars 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Huguette Yolande Gagné, née le 28 décembre 1963, en celui de Huguette Marie Yolande Moisan.

Québec, le 22 mars 1994

5794

Le directeur de l'état civil,
GUY LAVIGNE

Joseph Michel Jasmin Savard

Par la décision numéro 1994 CN 0007, qui a pris effet le 10 mars 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph-Michel-Jasmin Harvey dit Savard, né le 17 juin 1978, en celui de Joseph Michel Jasmin Savard.

Québec, le 16 mars 1994

5794

Le directeur de l'état civil,
GUY LAVIGNE

Jean Adrien Joseph Rioux

Par la décision numéro 1994 CN 0003, qui a pris effet le 10 mars 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Jean Guy Rioux, né le 17 octobre 1945, en celui de Jean Adrien Joseph Rioux.

Québec, le 16 mars 1994

5794

Le directeur de l'état civil,
GUY LAVIGNE

Joseph Nicolas Stéphane Lauzon-Veilleux

Par la décision numéro 1994 CN 0012, qui a pris effet le 10 mars 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Nicolas Stéphane Lauzon, né le 19 avril 1963, en celui de Joseph Nicolas Stéphane Lauzon-Veilleux.

Québec, le 16 mars 1994

5794

Le directeur de l'état civil,
GUY LAVIGNE

Jean Marco Eshkibok

Par la décision numéro 1994 CN 0051, qui a pris effet le 18 mars 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Jean Marco Beaudoin, né le 3 septembre 1970, en celui de Jean Marco Eshkibok.

Québec, le 22 mars 1994

5794

Le directeur de l'état civil,
GUY LAVIGNE

Kim Légitime Abellard

Par la décision numéro 1994 CN 0057, qui a pris effet le 18 mars 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Légitime Abellard, née le 18 août 1962, en celui de Kim Légitime Abellard.

Québec, le 22 mars 1994

5794

Le directeur de l'état civil,
GUY LAVIGNE

Joseph Jacques Charles Savard

Par la décision numéro 1994 CN 0007, qui a pris effet le 10 mars 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph-Jacques-Charles Harvey dit Savard, né le 20 juin 1950, en celui de Joseph Jacques Charles Savard.

Québec, le 16 mars 1994

5794

Le directeur de l'état civil,
GUY LAVIGNE

Laurien Joseph Florian Parisé

Par la décision numéro 1994 CN 0056, qui a pris effet le 18 mars 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Florian Parisé, né le 27 juillet 1933, en celui de Laurien Joseph Florian Parisé.

Québec, le 22 mars 1994

5794

Le directeur de l'état civil,
GUY LAVIGNE

Marcelle Cécile Martine Lord

Par la décision numéro 1994 CN 0001, qui a pris effet le 10 mars 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Cécile Martine Lord, née le 19 mars 1935, en celui de Marcelle Cécile Martine Lord.

Québec, le 16 mars 1994

5794

Le directeur de l'état civil,
GUY LAVIGNE

Marie Suzie Annie Baril

Par la décision numéro 1994 CN 0018, qui a pris effet le 10 mars 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Susy Annie Baril, née le 8 juin 1972, en celui de Marie Suzie Annie Baril.

Québec, le 16 mars 1994

5794

Le directeur de l'état civil,
GUY LAVIGNE

Marie Anna Claire Raby

Par la décision numéro 1994 CN 0005, qui a pris effet le 10 mars 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Clairé Roby, née le 20 décembre 1939, en celui de Marie Anna Claire Raby.

Québec, le 16 mars 1994

5794

Le directeur de l'état civil,
GUY LAVIGNE

Marie Théodora Marcelle Cossette

Par la décision numéro 1994 CN 0009, qui a pris effet le 10 mars 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Théodora Georgette Briand, née le 27 novembre 1933, en celui de Marie Théodora Marcelle Cossette.

Québec, le 16 mars 1994

5794

Le directeur de l'état civil,
GUY LAVIGNE

Marie Gabrielle Francine Bouchard

Par la décision numéro 1994 CN 0054, qui a pris effet le 18 mars 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Gabrielle Francine Descarreaux, née le 15 septembre 1955, en celui de Marie Gabrielle Francine Bouchard.

Québec, le 22 mars 1994

5794

Le directeur de l'état civil,
GUY LAVIGNE

Marie Violette Lucie-Anne Poulin

Par la décision numéro 1994 CN 0011, qui a pris effet le 10 mars 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Violette Lucienne Poulin, née le 13 janvier 1964, en celui de Marie Violette Lucie-Anne Poulin.

Québec, le 16 mars 1994

5794

Le directeur de l'état civil,
GUY LAVIGNE

Marie Marguerite Réjeanne Beaudoin

Par la décision numéro 1994 CN 0002, qui a pris effet le 10 mars 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Marguerite Réjane Beaudoin, née le 1^{er} février 1953, en celui de Marie Marguerite Réjeanne Beaudoin.

Québec, le 16 mars 1994

5794

Le directeur de l'état civil,
GUY LAVIGNE

Marie Yvette Cécile Tremblay

Par la décision numéro 1994 CN 0008, qui a pris effet le 10 mars 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Yvette Cécile Côté, née le 14 novembre 1939, en celui de Marie Yvette Cécile Tremblay.

Québec, le 16 mars 1994

5794

Le directeur de l'état civil,
GUY LAVIGNE

Marie Micheline Manon Moore

Par la décision numéro 1994 CN 0013, qui a pris effet le 10 mars 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Micheline Manon Roch, née le 11 juillet 1965, en celui de Marie Micheline Manon Moore.

Québec, le 16 mars 1994

5794

Le directeur de l'état civil,
GUY LAVIGNE

Micheline Marie Régina Paquet

Par la décision numéro 1994 CN 0052, qui a pris effet le 18 mars 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Emilienne Régina Paquet, née le 29 août 1939, en celui de Micheline Marie Régina Paquet.

Québec, le 22 mars 1994

5794

Le directeur de l'état civil,
GUY LAVIGNE

Souad Hanna

Par la décision numéro 1994 CN 0006, qui a pris effet le 10 mars 1994, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Soad Habib Guergues, né le 3 mai 1938, en celui de Souad Hanna.

Québec, le 16 mars 1994

5794

Le directeur de l'état civil,
GUY LAVIGNE

Demandes**Abdelmajid Lakroni**

Prenez avis que Abdelmajid Lakroni, domicilié au 2070, Van Horne, appartement 32, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Carl Lakroni.

Montréal, le 15 mars 1994

91715-14-2

CARL LAKRONI

Ahlam Saïd

Prenez avis que Ahlam Saïd, domicilié au 10560, place de l'Acadie, appartement 11, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Ahlam Al-Assiouty.

Montréal, le 24 mars 1994

91721-14-2

AHLAM SAÏD

Alex Gagnon

Prenez avis que Chantal Vaillancourt, en ma qualité de mère, domiciliée au 1722, chemin Gaudreau, Weedon, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Alex Gagnon en celui de Alex Vaillancourt.

Weedon, le 30 mars 1994

91840-15-2

CHANTAL VAILLANCOURT

Ange-Marie «Fournier»

Prenez avis que Ange-Marie «Fournier», domicilié à Saint-Majorique, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Ange-Marie Fournier.

Gaspé, le 21 mars 1994

91720-14-2

ANGE-MARIE «FOURNIER»

Annabel Marcoux

et

Eve Marcoux

Prenez avis que Sylvie Veilleux, en ma qualité de mère, domiciliée au 439, Feuiltaut, Sainte-Marie de Beauce, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer les noms de Annabel Marcoux et de Eve Marcoux en ceux de Annabel Veilleux et de Eve Veilleux.

Sainte-Marie de Beauce, le 30 mars 1994

91883-15-2

SYLVIE VEILLEUX

Ara Michael Anspikian

Prenez avis que Alice Anspikian Matossian, en ma qualité de mère, domiciliée au 8405, De L'Épée, appartement 3, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Ara Michael Anspikian en celui de Ara Matthew Anspikian.

Montréal, le 30 mars 1994

91886-15-2

ALICE ANSPIKIAN

Ariane Isabelle Sabrina Mailhot

Prenez avis que Michel Gauthier, en ma qualité de père, domicilié au 3455, Clémenceau, appartement 325, Beauport, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Ariane Isabelle Sabrina Mailhot en celui de Ariane Isabelle Sabrina Gauthier Mailhot.

Victoriaville, le 24 mars 1994

91801-15-2

MICHEL GAUTHIER

Audrey Desrochers-Bissada

et

Jean-Michael Desrochers-Bissada

Prenez avis que Maher Bissada, en ma qualité de père, domicilié au 1225, rue Perras, LaSalle, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer les noms de Audrey Desrochers-Bissada et de Jean-Michael Desrochers-Bissada en ceux de Audrey Bissada et de Jean-Michael Bissada.

LaSalle, le 23 mars 1994

91769-14-2

MAHER BISSADA

Benedetto Michael Daniele

Prenez avis que Laura Bizzarro, en ma qualité de mère, domiciliée au 24, Margaret Ann, Beaconsfield, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Benedetto Michael Daniele en celui de Ben Michael Daniele.

Beaconsfield, le 26 mars 1994

91851-15-2

LAURA BIZZARRO

Berthe Louise Provost

Prenez avis que Berthe Louise Provost, domiciliée au 57, Saint-Charles-Borromée, Saint-Charles-de-Mandeville, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Denise Provost.

Joliette, le 10 mars 1994

91732-14-2

Le procureur de la requérante,
DENIS LE RESTE, *avocat*

Bibianne Gendreau

Prenez avis que Bibianne Gendreau, domiciliée au 735, rang 12, Val-Joli, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Vivianne Gendreau.

Windsor, le 29 mars 1994

91853-15-2

BIBIANNE GENDREAU

Caitlyn Lee Mackinley

Prenez avis que Sharon Lee McCann, en ma qualité de mère, domiciliée au 5185, Mariette, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Caitlyn Lee Mackinley en celui de Caitlyn Lee Mackinley McCann.

Montréal, le 31 mars 1994

91885-15-2

SHARON LEE MCCANN

Christine Gouveia

Prenez avis que Line Bellemare, en ma qualité de mère, domiciliée au 5395, Sainte-Lucie, Saint-Hubert, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Christine Gouveia en celui de Christine Gouveia Bellemare.

Saint-Hubert, le 28 mars 1994

91775-14-2

LINE BELLEMARE

**Cindy, Marie Brigitte Emmanuelle Brinkmann
Joseph Maxime Joey Ian Brinkmann**

Prenez avis que Marie Lucienne Lise Jocelyne St-Pierre, en ma qualité de mère, domiciliée au 1221, rue De Montmorency, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer les noms de Cindy, Marie Brigitte Emmanuelle Brinkmann et de Joseph Maxime Joey Ian Brinkmann en ceux de Marie Brigitte Emmanuelle Cindy St-Pierre Brinkmann et de Joseph Maxime Joey Ian St-Pierre Brinkmann.

Montréal, le 29 mars 1994

91847-15-2

JOCELYNE ST-PIERRE

Cyrille Oliva Fortier

Prenez avis que Cyrille Oliva Fortier, domicilié au 31, rue Jean Leman, Candiac, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Jean Paul Fortier.

Candiac, le 23 mars 1994

91818-15-2

CYRILLE OLIVA FORTIER

David-Charles Brown

Prenez avis que David-Charles Brown, domicilié au 2900, rue Lyall, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Jean-Charles Lebrun.

Montréal, le 18 mars 1994

91781-14-2

DAVID-CHARLES BROWN

Elizabeth-Ann Angus

Prenez avis que Francine Dionne, en ma qualité de mère, domiciliée au 1673, boulevard Gaboury, Mont-Joli, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Elizabeth-Ann Angus en celui de Marie Elizabeth-Ann Dionne.

Mont-Joli, le 21 mars 1994

91790-14-2

FRANCINE DIONNE

Eric Picard

Prenez avis que Eric Picard, domicilié au 171, Saint-Laurent, Saint-Timothée, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Eric Picard Nadeau.

Saint-Timothée, le 28 mars 1994

91842-15-2

ERIC PICARD

Fernand St Pierre

Prenez avis que Fernand St-Pierre, domicilié au 10703, avenue Beauvillage, Shawinigan, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Sam St Pierre.

Shawinigan, le 28 mars 1994

91884-15-2

FERNAND ST PIERRE

François Dasise Lausier

Prenez avis que François Dasise Lausier, domicilié au 1169, Maisonneuve, Longueuil, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de François Lauzier.

Longueuil, le 21 mars 1994

91864-15-2

FRANÇOIS LAUZIER

Frederic Boisvert-Boisclair

Prenez avis que Lyne Boisvert, en ma qualité de mère, domiciliée au 11965, Berlioz, Neufchâtel, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Frederic Boisvert-Boisclair en celui de Frédéric Boisclair.

Québec, le 22 février 1994

91878-15-2 LYNE BOISVERT

Georges Charbonneau

Prenez avis que Georges Charbonneau, domicilié au 1930, Jean-Picard, appartement 8, Laval, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Georges Valiquette.

Laval, le 28 mars 1994

91817-15-2 *Le procureur du requérant,*
MIREILLE ST-PIERRE, notaire

Giovanni Santamaria Moschetta

Prenez avis que Giovanni Santamaria Moschetta, domicilié au 8930, Tolhurst, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Giovanni Santamaria.

Montréal, le 28 mars 1994

91862-15-2 GIOVANNI SANTAMARIA MOSCHETTA

Gisèle Angélica Maria-Christina Diaz Lepage

Prenez avis que Claire Lepage, en ma qualité de mère, domiciliée au 1837, rue Lavoie, Vimont, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Gisèle Angélica Maria-Christina Diaz Lepage en celui de Gisèle Angélica Marie-Christine Diaz Lepage.

Laval, le 16 mars 1994

91758-14-2 CLAIRE LEPAGE

Giuseppe Santamaria Moschetta

Prenez avis que Giuseppe Santamaria Moschetta, domicilié au 8930, Tolhurst, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Giuseppe Santamaria.

Ce changement affectera aussi Maria Augello Santamaria Moschetta dite Santamaria, épouse du demandeur, domiciliée à la même adresse que le demandeur.

Montréal, le 28 mars 1994

91861-15-2 GIUSEPPE SANTAMARIA MOSCHETTA

Gizelle Desbiens

Prenez avis que Gizelle Desbiens, domiciliée au 307, rue Leclerc, Baie-Sainte-Catherine, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Ghislaine Desbiens.

Baie-Sainte-Catherine, le 30 mars 1994

91893-15-2 GHISLAINE DESBIENS

Gratia Vignola

Prenez avis que Gratia Vignola, domiciliée au 7880, Madeleine-Huguenin, appartement 1, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Grace Fiola.

Montréal, le 30 mars 1994

91915-15-2 GRACE FIOLA

Hélène Cseh

Prenez avis que Hélène Cseh, domiciliée au 3445, Laval, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Hélène Linder.

Montréal, le 1^{er} mars 1994

91737-14-2 HÉLÈNE LINDER

**Hélène Léger
François Léger**

Prenez avis que Nicole Bélanger, en ma qualité de mère, domiciliée au 173, 5^e Avenue, Verdun, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer les noms de Hélène Léger et de François Léger en ceux de Hélène Bélanger et de François Bélanger.

Verdun, le 21 mars 1994

91710-14-2 NICOLE BÉLANGER

Jean-Edwin Rouleau

Prenez avis que Jean-Edwin Rouleau, domicilié au 20, 121^e Avenue, Drummondville, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Janin Rouleau.

Drummondville, le 25 mars 1994

91839-15-2 JEAN-EDWIN ROULEAU

**Jean, François Bernier
et
Alexandre Bernier**

Prenez avis que Doris Rondeau, en ma qualité de mère, domiciliée au 260, des Lilas, La Baie, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer les noms de Jean, François Bernier et de Alexandre Bernier en ceux de Doris Edgar François Bernier et de Doris Carl Alexandre Bernier.

La Baie, le 30 mars 1994

91882-15-2 DORIS RONDEAU

**Jean-Maxime Lévesque-Boulet
et
Anne-Sophie Lévesque Boulet**

Prenez avis que Judith Lévesque, en ma qualité de mère, domiciliée au 436, des Sarcelles, Rimouski, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer les noms de Jean-Maxime Lévesque-Boulet et de Anne-Sophie Lévesque Boulet en ceux de Jean-Maxime Boulet et de Anne-Sophie Boulet.

Rimouski, le 29 mars 1994

91881-15-2 JUDITH LÉVESQUE

Jennifer Deslauriers

Prenez avis que Anne Deslauriers et Martin Guay, en nos qualités de mère et père, domiciliés au 88, Marengère, appartement 1, Gatineau, présenteront au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Jennifer Deslauriers en celui de Jennifer Guay.

Gatineau, le 14 mars 1994

91719-14-2 ANNE DESLAURIERS

**Jonathan Gautier Vokey
et
Geneviève Gautier Vokey**

Prenez avis que Hélène Gautier, en ma qualité de mère, domiciliée au 151, Pierre-Chasseur, Sainte-Rose, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer les noms de Jonathan Gautier Vokey et de Geneviève Gautier Vokey en ceux de Jonathan Gautier et de Geneviève Gautier.

Sainte-Rose, le 27 mars 1994

91738-14-2 HÉLÈNE GAUTIER

Joseph Alexandre Henri-Louis Grondin

Prenez avis que Joseph Alexandre Henri-Louis Grondin, domicilié au 1041, rue Principale, Sainte-Clotilde-de-Beauce, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Joseph Alexandre Henri-Georges Grondin.

Saint-Joseph de Beauce, le 29 mars 1994

91914-15-2 HENRI-LOUIS GRONDIN

Joseph Arthur Alban

Prenez avis que Joseph Arthur Alban, domicilié à R.R. 1, Perkins, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Joseph Arthur Alban Larabie.

Buckingham, le 24 mars 1994

91798-15-2 ARTHUR LARABIE

**Joseph, Claude, Tito, Raphaël Huarcaya
Joseph, Éric, André Huarcaya Gervais**

Prenez avis que Lucie Gervais, en ma qualité de mère, domiciliée au 2870, Mazenod, appartement 304, Longueuil, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer les noms de Joseph, Claude, Tito, Raphaël Huarcaya et de Joseph, Éric, André Huarcaya Gervais en ceux de Joseph, Claude, Tito, Raphaël Gervais et de Joseph, Éric, André Gervais.

Longueuil, le 21 mars 1994

91709-14-2 LUCIE GERVAIS

Joseph Fernand Serges Gervais

Prenez avis que Joseph Fernand Serges Gervais, domicilié au 1077, Salaberry, Mercier, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Joseph Fernand Serge Gervais.

Châteauguay, le 29 mars 1994

91860-15-2 SERGE GERVAIS

Joseph-Gérard-Félix Bélanger

Prenez avis que Joseph-Gérard-Félix Bélanger, domicilié au 458, Principale, Sainte-Perpétue, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Joseph-Gérard-Philippe Bélanger.

Sainte-Perpétue, le 23 mars 1994

91773-14-2 PHILIPPE BÉLANGER

Joseph Ghyslain Stéphane Fournier

Prenez avis que Joseph Ghyslain Stéphane Fournier, domicilié au 3939, rue Berri, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Stefan Forand.

Montréal, le 18 mars 1994

91877-15-2 STÉPHANE FOURNIER

Joseph, Jean, Claude, Laurent Métivier

Prenez avis que Joseph, Jean, Claude, Laurent Métivier, domicilié au 860, rue Saint-Paul, appartement 3, Farnham, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Joseph, Jean, Claude, Rolland Métivier.

Farnham, le 22 mars 1994

91733-14-2 ROLLAND MÉTIVIER

Joseph Jean Lys Desforges

Prenez avis que Joseph Jean Lys Desforges, domicilié au 759, Allard, Verdun, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Raymond Desforges.

Verdun, le 22 mars 1994

91777-14-2 RAYMOND DESFORGES

Joseph Régent Maurice Tremblay

Prenez avis que Joseph Régent Maurice Tremblay, domicilié au 2524, rue Chauveau, Jonquière, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Joseph Réjean Maurice Tremblay.

Jonquière, le 21 mars 1994

91711-14-2 RÉJEAN TREMBLAY

Joseph Roméo Wellie Morin

Prenez avis que Joseph Roméo Wellie Morin, domicilié au 985, boulevard Louis-Fréchette, Nicolet, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Joseph Roméo Wellie Raymond Morin.

Nicolet, le 21 mars 1994

91863-15-2 RAYMOND MORIN

Julie Bélanger

Prenez avis que Julie Bélanger, domiciliée au 1408, des Pluviers, Longueuil, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Julie Carpentier.

Longueuil, le 14 mars 1994

91916-15-2 JULIE BÉLANGER

Julie Solange Huet Doucet

Prenez avis que Sylvie Huet, en ma qualité de mère, domiciliée au 3960, 49^e Avenue, Laval, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Julie Solange Huet Doucet en celui de Julie Solange Doucet.

Laval, le 21 mars 1994

91770-14-2 SYLVIE HUET

Julien Joffrey Borgo-Veilleux

Prenez avis que Marie-Claire Borgo, en ma qualité de mère, domiciliée au 730, Pierre-Biard, Boucherville, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Julien Joffrey Borgo-Veilleux en celui de Julien Joffrey Borgo.

Montréal, le 16 mars 1994

91736-14-2 MARIE-CLAIRE BORG

Karen Elizabeth Pattison

Prenez avis que Karen Elizabeth Pattison, domiciliée au 66, boulevard Kirkland, Kirkland, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Victoria Karen Pattison.

Kirkland, le 14 mars 1994

91735-14-2 KAREN ELIZABETH PATTISON

Linda Mary Agnes Dey

Prenez avis que Linda Mary Agnes Dey, domiciliée au 110, route 255, R.R.2, Bury, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui Linda Buick.

Lennoxville, le 28 mars 1994

91846-15-2 *Le procureur de la requérante,*
CHANTAL NOËL

Line Chartrand

Prenez avis que Line Chartrand, domiciliée au 27 1/2, Marengère, Gatineau, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Line Gervais.

Ce changement affectera aussi Josianne Chartrand.

Gatineau, le 28 mars 1994

91834-15-2 LINE CHARTRAND

Lionel Jean-Paul

Prenez avis que Lionel Jean-Paul, domicilié au 7500, André-Ampère, appartement 2B, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Lionel Jean-Paul Pélissier.

Montréal, le 30 mars 1994

91868-15-2 LIONEL JEAN-PAUL

Lorette Ferland

Prenez avis que Lorette Ferland, domiciliée au 2, Principale Sud, C.P. 85, Compton, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Laurette Ferland.

Compton, le 21 mars 1994

91799-15-2

LAURETTE FERLAND

Lucienne Savard

Prenez avis que Lucienne Savard, domiciliée au 2233, rue Rivière-aux-Sables, Jonquière, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Lucille Savard.

Jonquière, le 21 mars 1994

91780-14-2

LUCIENNE SAVARD

**Lyna Crépeault-Valcourt
Nadia Crépeault-Valcourt
Jonathan Crépeault-Valcourt
Kym Crépeault-Valcourt**

Prenez avis que Julie Valcourt, en ma qualité de mère, domiciliée au 2166A, boulevard des Chutes, Beauport, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer les noms de Lyna Crépeault-Valcourt, de Nadia Crépeault-Valcourt, de Jonathan Crépeault-Valcourt et de Kym Crépeault-Valcourt en ceux de Lyna Valcourt-Crépeault, de Nadia Valcourt-Crépeault, de Jonathan Valcourt-Crépeault et de Kym Valcourt-Crépeault.

Beauport, le 29 mars 1994

91913-15-2

JULIE VALCOURT

Marcel Karl Emanuel Angus

Prenez avis que Francine Dionne, en ma qualité de mère, domiciliée au 1673, boulevard Gaboury, Mont-Joli, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Marcel Karl Emanuel Angus en celui de Marcel Karl Emanuel Dionne.

Mont-Joli, le 21 mars 1994

91789-14-2

FRANCINE DIONNE

Marguerite, Marie

Prenez avis que Marguerite, Marie, domiciliée au 250, terrasse Cyr, appartement 1, Saint-Jérôme, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Marguerite, Marie Levasseur.

Saint-Jérôme, le 11 mars 1994

91889-15-2

MARGUERITE LEVASSEUR

Marguerite Papillon

Prenez avis que Marguerite Papillon, domiciliée au 500, rue Beaudry Nord, Joliette, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Jacqueline Papillon.

Joliette, le 24 mars 1994

91813-15-2

MARGUERITE PAPILLON

Marie Béatrice Monique Blanchette

Prenez avis que Marie Béatrice Monique Blanchette, domiciliée au 488, rue Ledoux, Sorel, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Marie Béatrice Manon Tremblay.

Sorel, le 21 mars 1994

91734-14-2

MONIQUE BLANCHETTE

Marie Bernadette Gisèle Duquet

Prenez avis que Marie Bernadette Gisèle Duquet, domiciliée au 255, rue Marie-Victorin, Deschaillons, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Marie Bernadette Gisèle Elizabeth Duquet.

Deschaillons, le 25 mars 1994

91816-15-2

GISÈLE DUQUET

Marie-Eve Emilie Quenneville

Prenez avis que Micheline Lepage, en ma qualité de mère, domiciliée au 1828, Southmount, Saint-Bruno-de-Montarville, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Marie-Eve Emilie Quenneville en celui de Marie-Eve Emilie Lepage Quenneville.

Montréal, le 10 mars 1994

91760-14-2

MICHELINE LEPAGE

Marie Florence Lise Lachapelle

Prenez avis que Marie Florence Lise Lachapelle, domiciliée au 6287, Langelier, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Lise Marie Florence Matteau.

Montréal, le 23 mars 1994

91717-14-2

LISE LACHAPELLE

Marie Jeanne d'Arc Huguette Blais

Prenez avis que Marie Jeanne d'Arc Huguette Blais, domiciliée au 670, route 143, Windsor, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Marie Jeanne d'Arc Denise Blais.

Windsor, le 23 mars 1994

91814-15-2

DENISE BLAIS

Marie Joëlle Michaud-de Grandmont

Prenez avis que Sylvie de Grandmont, en ma qualité de mère, domiciliée au 2012, rue Hocquart, Sainte-Foy, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Marie Joëlle Michaud-de Grandmont en celui de Marie Joëlle de Grandmont.

Sainte-Foy, le 28 mars 1994

91812-15-2

SYLVIE DE GRANDMONT

Marie Luce Andrée Vignola

Prenez avis que Marie Luce Andrée Vignola, domiciliée au 1033, De Parfondeval, Boucherville, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Andrée Luce Fiola.

Boucherville, le 28 mars 1994

91887-15-2

LUCE ANDRÉE FIOLA

**Marie-Lyne Mélodie Levasseur
et
Nicolas Marc-André Levasseur**

Prenez avis que Manon Geoffroy, en ma qualité de mère, domiciliée au 35, Dumont, Blainville, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer les noms de Marie-Lyne Mélodie Levasseur et de Nicolas Marc-André Levasseur en ceux de Marie-Lyne Mélodie Geoffroy Levasseur et de Nicolas Marc-André Geoffroy Levasseur.

Blainville, le 23 mars 1994

91822-15-2

MANON GEOFFROY

Marie Marthe Annette Lucienne Gervais

Prenez avis que Marie Marthe Annette Lucienne Gervais, domiciliée au 4, avenue du Chemin-de-fer, Dupuy, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Marie Marthe Annette Lucette Gervais.

La Sarre, le 17 mars 1994

91761-14-2

MARIE MARTHE ANNETTE LUCIENNE GERVAIS

Marie Paule Jacynthe Girard

Prenez avis que Marie Paule Jacynthe Girard, domiciliée au 1333, avenue du Port, La Baie, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Sara Girard.

La Baie, le 25 mars 1994

91815-15-2

MARIE PAULE GIRARD

Marie-Rose, Béatrice Bernard

Prenez avis que Marie-Rose, Béatrice Bernard, domiciliée au 1070, rue Blondin, appartement 5, Saint-Jérôme, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Marie-Rose, Béatrice, Diane Bernard.

Saint-Jérôme, le 10 mars 1994

91803-15-2

DIANE (ALIAS BÉATRICE) BERNARD

Marie, Rose, Nicole Miette

Prenez avis que Marie, Rose, Nicole Miette, domiciliée au 157, rue de Martigny Ouest, Saint-Jérôme, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Marie, Rose, Nicole Tremblay.

Saint-Jérôme, le 10 mars 1994

91802-15-2

NICOLE MIETTE

**Marie Sylvie Ariane Giguère
et
Mathieu Olivier Giguère**

Prenez avis que Manon Pelletier, en ma qualité de mère, domiciliée au 185, boulevard De Gaulle, Lorraine, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer les noms de Marie Sylvie Ariane Giguère et de Mathieu Olivier Giguère en ceux de Marie Sylvie Ariane Pelletier-Giguère et de Mathieu Olivier Pelletier-Giguère.

Montréal, le 17 février 1994

91870-15-2

MANON PELLETIER

Marie Yvonne Louise Turgeon

Prenez avis que Marie Yvonne Louise Turgeon, domiciliée au 79, rue des Chalets, Saint-Pascal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Marie Yvonne Louise Turgeon.

Saint-Pascal, le 26 mars 1994

91771-14-2

LOUISETTE TURGEON

Marie-Yvonne Chrétien

Prenez avis que Marie-Yvonne Chrétien, domiciliée au 177, route du Fleuve, Sainte-Luce, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Yvonne Chrétien.

Rimouski, le 30 mars 1994

91892-15-2

Le procureur de la requérante,
RENÉE PÂQUET, notaire

Mario Santamaria Moschetta

Prenez avis que Mario Santamaria Moschetta, domicilié au 9053, Chambon, Saint-Léonard, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Mario Santamaria.

Ce changement affectera aussi Santa De Cicco Santamaria Moschetta dite Santamaria, épouse du demandeur, leurs filles mineures non émancipées Katia Santamaria Moschetta et Cynthia Santamaria Moschetta, toutes trois domiciliées à la même adresse que le demandeur.

Montréal, le 28 mars 1994

91858-15-2

MARIO SANTAMARIA MOSCHETTA

Marland Elizabeth Carleton

Prenez avis que Marland Elizabeth Carleton, domiciliée au 530, Fortune, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Marilyn Elizabeth Carleton.

Montréal, le 21 mars 1994

91718-14-2

MARLAND E. CARLETON

Mathieu Gingras Briau

Prenez avis que Marie Line Gingras, en ma qualité de mère, domiciliée au 3800, 2^e Castle-Hill, Saint-Félix-de-Valois, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Mathieu Gingras Briau en celui de Mathieu Briau.

Saint-Félix-de-Valois, le 24 mars 1994

91757-14-2

MARIE LINE GINGRAS

Mathieu Schryer

Prenez avis que Marie Paule Lajoie, en ma qualité de mère, domiciliée au 74, avenue des Bosquets, Aylmer, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Mathieu Schryer en celui de Mathieu Lajoie-Schryer.

Hull, le 30 mars 1994

91867-15-2

MARIE-PAULE LAJOIE

Maxime, Martin, David Jérôme

Prenez avis que Josée Giroux, en ma qualité de mère, domiciliée au 250, André-Pontbriand, appartement 1, Saint-Thérèse, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Maxime, Martin, David Jérôme en celui de Maxime, Martin, David Giroux-Jérôme.

Saint-Thérèse, le 16 mars 1994

91779-14-2

JOSÉE GIROUX

Maxime Poirier

Prenez avis que Chantal Beauchamp, en ma qualité de mère, domiciliée à Lac Sainte-Marie, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Maxime Poirier en celui de Maxime Poirier-Beauchamp.

Gatineau, le 24 mars 1994

91774-14-2

CHANTAL BEAUCHAMP

Michel Joseph Réjean Tessier-Jasmin

Prenez avis que Marie Jeanne Jacqueline Jasmin, en ma qualité de mère, domiciliée au 22, rue Provost, Verchères, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Michel Joseph Réjean Tessier-Jasmin en celui de Jean-Michel Joseph Réjean Eric Tessier-Jasmin.

Verchères, le 21 mars 1994

91778-14-2

MARIE JEANNE JACQUELINE JASMIN

Myung Tuan Ko

Prenez avis que Myung Tuan Ko, domicilié au 2460, rue Saint-Antoine, appartement 206, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Minh Tuan Ko.

Montréal, le 31 mars 1994

91891-15-2

MYUNG TUAN KO

Nathalie, Marie, Yvette Morin-Poirier

Prenez avis que Nathalie, Marie, Yvette Morin-Poirier, domiciliée au 386, rue Baby, Joliette, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Nathalie Poirier.

Joliette, le 30 mars 1994

91855-15-2

NATHALIE POIRIER

Nicolas Van Kouwen

Prenez avis que Louise Trudeau, en ma qualité de mère, domiciliée au 50, Neuville, L'Île-Perrot, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Nicolas Van Kouwen en celui de Nicolas Van Kouwen, Trudeau.

Dorion, le 21 mars 1994

91713-14-2

LOUISE TRUDEAU

Noëllinda Gauthier

Prenez avis que Noëllinda Gauthier, domiciliée au 44, 7^e rue, Forestville, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Willinda Gauthier.

Forestville, le 14 mars 1994

91772-14-2

NOËLLINDA GAUTHIER

Patrice Plouffe

Prenez avis que Patrice Plouffe, domicilié au 139, rue Caroline, appartement 1, Cowansville, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Patrick Plouffe.

Cowansville, le 21 mars 1994

91714-14-2

PATRICK PLOUFFE

Qin Gu

Prenez avis que Kangfu Gu, en ma qualité de père, domicilié au 106, place Viking, Dollard-des-Ormeaux, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Qin Gu en celui de Lisa Qin Gu.

Montréal, le 20 mars 1994

91712-14-2

KANGFU GU

**Raphaël Alex Vachon
Marie-France Sarah Vachon**

Prenez avis que Julie Croteau, en ma qualité de mère, domiciliée au 672, Bégin, Black Lake, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer les noms de Raphaël Alex Vachon et de Marie-France Sarah Vachon en ceux de Raphaël Alex Croteau-Vachon et de Marie-France Sarah Croteau-Vachon.

Black Lake, le 23 mars 1994

91716-14-2

JULIE CROTEAU

Réjean Ouellet

Prenez avis que Réjean Ouellet, domicilié au 400, boulevard Taché, C.P.77053, Hull, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Réjean-Deanis Cloutier.

Hull, le 24 mars 1994

91782-14-2

RÉJEAN OUELLET

Richard Béliveau

Prenez avis que Richard Béliveau, domicilié au 65, boulevard Bois-Francis, Victoriaville, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Richard Cantin.

Victoriaville, le 30 mars 1994

91850-15-2

RICHARD BÉLIVEAU

Rosa Santamaria Moschetta

Prenez avis que Rosa Santamaria Moschetta, domiciliée au 8930, Tolhurst, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Rosa Santamaria.

Montréal, le 28 mars 1994

91888-15-2

ROSA SANTAMARIA MOSCHETTA

Roxanne Gauvin-Jodoin

Prenez avis que Louise Gauvin, en ma qualité de mère, domiciliée au 1406, Frontenac, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Roxanne Gauvin-Jodoin en celui de Roxanne Jodoin.

Montréal, le 22 mars 1994

91759-14-2

LOUISE GAUVIN

Roxanne Hope

Prenez avis que Carole Cloutier, en ma qualité de mère, domiciliée au 298, Fontaine, L'Acadie, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Roxanne Hope en celui de Roxanne Cloutier Hope.

Saint-Jean, le 23 mars 1994

91800-15-2

CAROLE CLOUTIER

Sandra Lavigne

Prenez avis que Sandra Lavigne, domiciliée au 832, José, Wickham, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Annie Lavigne.

Drummondville, le 29 mars 1994

91843-15-2

ANNIE LAVIGNE

Silvin Boulanger

Prenez avis que Silvin Boulanger, domicilié au 2455, Jean-Durand, appartement 3, Sainte-Foy, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Sylvain Boulanger.

Sainte-Foy, le 23 mars 1994

91776-14-2

SILVIN BOULANGER

Utha Rosenthal

Prenez avis que Utha Rosenthal, domiciliée au 4170, rue Rivard, Montréal, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Meagan Rosenthal.

Montréal, le 21 mars 1994

91811-15-2

Le procureur de la requérante,
MARIE-JOSÉ RIOUX, *avocate*

**Vickie Jennifer Isabel Sophie Perron-Valcourt
et
Simon Sylvain Matthew Perron-Valcourt**

Prenez avis que Monique Perron, en ma qualité de mère, domiciliée au 390, Saint-Philippe, La Prairie, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer les noms de Vickie Jennifer Isabel Sophie Perron-Valcourt et de Simon Sylvain Matthew Perron-Valcourt en ceux de Vickie Jennifer Isabel Sophie Valcourt et de Simon Sylvain Matthew Valcourt.

La Prairie, le 21 mars 1994

91739-14-2

MONIQUE PERRON

Viky Ferdinand

Prenez avis que Marie-Aline Dubic, en ma qualité de mère, domiciliée au 2478, rue Bonaventure, Longueuil, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Viky Ferdinand en celui de Samuel Ferdinand.

Longueuil, le 25 février 1994

91890-15-2

MARIE-ALINE DUBIC

Code de procédure civile (Article 139)

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-008164-933

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre **JOHANNE GARIÉPY**, domiciliée au 1058, Manning, Verdun, a/s de W. Lanteigne.

Assignment

Ordre est donné à Johanne Gariépy, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 14 mars 1994

5800

Le greffier,
CHRISTIANE C. RENAUD

Compagnies (Divers) — Loi sur les**Dissolution — Demandes de****2155-4845 QUÉBEC INC.**

Prenez avis que la compagnie «2155-4845 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 25 mars 1994

91831

Le président,
JEAN BERTRAND

2160-3006 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2160-3006 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 5 avril 1994

91873

Le président,
ROBERT FLEURY

2430-3273 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2430-3273 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Jovite, le 16 février 1994

91837

Le secrétaire de la compagnie,
MAURICE CLÉMENT

2552-0446 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2552-0446 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Beauport, le 24 mars 1994

91866

L'administrateur,
EUGÈNE CÔTÉ

2743-2897 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2743-2897 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Valleyfield, le 17 mars 1994

91826

La présidente,
JOHANNE TRUDEL

2628-8811 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2628-8811 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 28 mars 1994

91899

Le président,
SARANTOS MAVROUKAS

2749-6306 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2749-6306 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Salaberry-de-Valleyfield, le 23 mars 1994

91820

Le procureur de la compagnie,
CLAUDE PATENAUE, notaire

2638-7712 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2638-7712 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 3 mars 1994

91907

La présidente,
NICOLE BELISLE

2846-5516 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2846-5516 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Philippe, le 6 mars 1994

91833

Le président,
DENIS TARDIF

2639-9212 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2639-9212 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Brossard, le 23 mars 1994

91804

Le procureur de la compagnie,
JEAN POMMAINVILLE, avocat

2945-7108 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2945-7108 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Mascouche, le 20 mars 1994

91848

La secrétaire-trésorière,
CHRISTINE MORIN

2739-0822 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2739-0822 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Magog, le 24 mars 1994

91897

Le président,
ANDRÉ BELISLE

2954-0564 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2954-0564 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 22 mars 1994

91921

Le président,
BERNARD CYR

2967-9388 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2967-9388 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Léonard, le 14 mars 1994

91852

Le procureur de la compagnie,
HERVÉ MATTE

2970-5043 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2970-5043 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 25 mars 1994

91904

Le secrétaire de la compagnie,
CLAUDE GOBEIL

ADRIEN GARNEAU & ASS. INC.

Prenez avis que la compagnie « ADRIEN GARNEAU & ASS. INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 27 mars 1994

91901

Le président,
NICOLAS GARNEAU

AMÉNAGEMENT FORESTIER D'ABITIBI INC.

Prenez avis que la compagnie « AMÉNAGEMENT FORESTIER D'ABITIBI INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Amos, le 30 mars 1994

91808

Les procureurs de la compagnie,
AYOTTE MARTINEAU MCGUIRE BOYER

**ANALYSES ET EXPERTISES
TECHNIQUES DE QUÉBEC INC.**

Prenez avis que la compagnie « ANALYSES ET EXPERTISES TECHNIQUES DE QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 31 mars 1994

91821

Le président,
JEAN COULOMBE

ASSURANCES CANTIN MAINGUY INC.

Prenez avis que la compagnie « ASSURANCES CANTIN MAINGUY INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Foy, le 5 avril 1994

91896

Le président,
MARCEL CANTIN

**BOUCHERIE PAR EXCELLENCE
DANIEL PARENT INC.**

Prenez avis que la compagnie « BOUCHERIE PAR EXCELLENCE DANIEL PARENT INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Le Gardeur, le 31 décembre 1992

91845

Le président,
DANIEL PARENT

BOUTIKALOM INC.

Prenez avis que la compagnie « BOUTIKALOM INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Anne-des-Monts, le 29 mars 1994

91909

Le président,
JUDES L'ITALIEN

BOUTIQUE GRAIN DE SEL INC.

Prenez avis que la compagnie « BOUTIQUE GRAIN DE SEL INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Charlesbourg, le 28 mars 1994

91828

La présidente,
CLAIRE BOUTET

**CENTRE DE CROISSANCE INTÉGRALE:
MA MAISON INC.**

Prenez avis que la compagnie « CENTRE DE CROISSANCE INTÉGRALE: MA MAISON INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sherbrooke, le 29 mars 1994

91898

La présidente,
MICHELINE LACASSE

**CENTRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION
ADOLPHE PROULX**

Prenez avis que la compagnie «CENTRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION ADOLPHE PROULX» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Hull, le 24 mars 1994

91849

L'administrateur,
MARIO DION

CHOQUETTE BÉTON INC.

Prenez avis que la compagnie «CHOQUETTE BÉTON INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 10 mars 1994

91825

La présidente,
MANON CHOQUETTE

**CLUB DE RADIO ORSAINVILLE-
CHARLESBOURG INC.**

Prenez avis que la compagnie «CLUB DE RADIO ORSAINVILLE-CHARLESBOURG INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Charlesbourg, le 11 mars 1994

91829

Le président,
MICHEL ROBITAILLE

CONFECTION SPORHÈQUE INC.

Prenez avis que la compagnie «CONFECTION SPORHÈQUE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Georges de Beauce, le 28 mars 1994

91806

Le procureur de la compagnie,
CLAUDE MATHIEU, notaire

DECTRA LTD.

Prenez avis que la compagnie «DECTRA LTD.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 31 mars 1994

91918

La présidente,
SHARON GURMAN

DÉPANNEUR LA BELLE VIE INC.

Prenez avis que la compagnie «DÉPANNEUR LA BELLE VIE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 17 mars 1994

91917

Pour la compagnie,
MARIO LICURSI

DOLARI INC.

Prenez avis que la compagnie «DOLARI INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 10 février 1994

91835

Le procureur de la compagnie,
CLAUDE BOYER, avocat

ENTRETIEN AUTO P.D.J. INC.

Prenez avis que la compagnie «ENTRETIEN AUTO P.D.J. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Pierrefonds, le 25 mars 1994

91824

Le président,
PAUL DROUIN

EXPERTISES R. POIRIER (1985) INC.

Prenez avis que la compagnie «EXPERTISES R. POIRIER (1985) INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Alphonse-Rodriguez, le 28 mars 1994

91854

Le président,
RHÉAL POIRIER

FERME L. & M. INC.

Prenez avis que la compagnie «FERME L. & M. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 1^{er} avril 1994

91902

Les procureurs de la compagnie,
AUBUT CHABOT

FERME SAINT-ALEXIS INC.

Prenez avis que la compagnie « FERME SAINT-ALEXIS INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Louiseville, le 25 mars 1994

91807

Le procureur de la compagnie,
BERNARD BÉLAND, notaire

FERMES NOR-PORC INC.

Prenez avis que la compagnie « FERMES NOR-PORC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Césaire, le 6 janvier 1994

91874

Le procureur de la compagnie,
BRUNO CHABOT, notaire

GAGNÉ ET BOURBEAU INC.

Prenez avis que la compagnie « GAGNÉ ET BOURBEAU INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 6 avril 1994

91865

Le président,
GILLES GAGNÉ

GESTION IMMOCON INC.

Prenez avis que la compagnie « GESTION IMMOCON INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal-Nord, le 2 février 1994

91841

La présidente,
FILOMENA VALENTE

IMBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « IMBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 29 mars 1994

91875

Le procureur de la compagnie,
BLANKA GYULAI, C.R.

JR CUISINE GASTRONOMIQUE INC.

Prenez avis que la compagnie « JR CUISINE GASTRONOMIQUE INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 25 mars 1994

91900

La présidente,
JOHANNE GRANDMAISON

J.P. DALLAIRE INC.

Prenez avis que la compagnie « J.P. DALLAIRE INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Lac-Mégantic, le 15 mars 1994

91805

Le procureur de la compagnie,
ANDRÉ VEILLEUX, notaire

J.-P. MARSOLAIS INC.

Prenez avis que la compagnie « J.-P. MARSOLAIS INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Longueuil, le 10 mars 1994

91869

Le président,
JEAN-PAUL MARSOLAIS

KÉMITAL INC.

Prenez avis que la compagnie « KÉMITAL INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Hubert, le 23 mars 1994

91832

L'administrateur,
PIETRO PIRRO

LA CARTE A.V.A.R. INC.

Prenez avis que la compagnie « LA CARTE A.V.A.R. INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Chicoutimi, le 25 mars 1994

91856

Le président,
MICHEL AUBÉ

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT UN FLEUVE EN LOISIRS INC.

Prenez avis que la corporation « LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT UN FLEUVE EN LOISIRS INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Trois-Pistoles, le 11 mars 1994

91905

Le secrétaire-trésorier,
MICHEL RIOUX

LENSOL INC.

Prenez avis que la compagnie « LENSOL INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 21 mars 1994

91838

Le président,
ÉRIC ARONOFF

LES DISTRIBUTIONS NORTEX INC.

Prenez avis que la compagnie « LES DISTRIBUTIONS NORTEX INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 22 mars 1994

91922

Le président,
BERNARD CYR

LES ENTREPRISES DE MAÇONNERIE SAINTE-CLOTHILDE INC.

Prenez avis que la compagnie « LES ENTREPRISES DE MAÇONNERIE SAINTE-CLOTHILDE INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Drummondville, le 29 mars 1994

91872

Le procureur de la compagnie,
CAROLINE RHÉAUME, *avocate*

LES ÉQUIPEMENTS DESDA LTÉE

Prenez avis que la compagnie « LES ÉQUIPEMENTS DESDA LTÉE » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Lambert, le 31 décembre 1993

91903

Le président,
PIERRE DAVIAULT

LES IMMEUBLES LE CARRÉ LTÉE

Prenez avis que la compagnie « LES IMMEUBLES LE CARRÉ LTÉE » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 17 mars 1994

91908

Les procureurs de la compagnie,
POLLACK, MACHLOVITCH, KRAVITZ & TEITELBAUM

LES INDUSTRIES AGROMINE INC.

Prenez avis que la compagnie « LES INDUSTRIES AGROMINE INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Anne-des-Monts, le 21 février 1994

91910

Le président,
SÉBASTIEN KEABLE

LES SOLARIUMS SUNTECH (1989) INC.

Prenez avis que la compagnie « LES SOLARIUMS SUNTECH (1989) INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 22 février 1994

91827

Le secrétaire-trésorier,
GUY VAILLANCOURT

MARCEL VALLIÈRES INC.

Prenez avis que la compagnie « MARCEL VALLIÈRES INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Cap-Rouge, le 2 mars 1994

91859

Le président,
MARCEL VALLIÈRES

MARCHÉ A. ET FILS INC.

Prenez avis que la compagnie « MARCHÉ A. ET FILS INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Gaspé, le 5 mars 1994

91911

Le président,
RENAUD SAMUEL

OBAR LOCATION INC.

Prenez avis que la compagnie « OBAR LOCATION INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 22 mars 1994

91895 *Les procureurs de la compagnie,*
POLLACK, MACHLOVITCH, KRAVITZ & TEITELBAUM

O. & N. GILBERT INC.

Prenez avis que la compagnie « O. & N. GILBERT INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 25 mars 1994

91876 *Le procureur de la compagnie,*
PAULE GAUTHIER

OPTION AUVENTS INC.

Prenez avis que la compagnie « OPTION AUVENTS INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 20 octobre 1993

91830 *Le président,*
MARC-ANDRÉ PICARD

PAVILLON RÉCRÉATIF STE-MONIQUE INC.

Prenez avis que la compagnie « PAVILLON RÉCRÉATIF STE-MONIQUE INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Monique, le 3 mars 1994

91894 *Le secrétaire de la compagnie,*
LUCIEN BOILY

PIÈCES D'AUTOS ROGER NOEL-UNIBEX INC.

Prenez avis que la compagnie « PIÈCES D'AUTOS ROGER NOEL-UNIBEX INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Hubert, le 14 mars 1994

91906 *Le président,*
ROGER NOEL

**PLACEMENTS MAJORCA INC.
MAJORCA INVESTMENTS INC.**

Prenez avis que la compagnie « PLACEMENTS MAJORCA INC. — MAJORCA INVESTMENTS INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 24 mars 1994

91871 *Pour la compagnie,*
GILLES MURRAY

RESTAURATION RÉAL & MARIETTE LTÉE

Prenez avis que la compagnie « RESTAURATION RÉAL & MARIETTE LTÉE » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Joliette, le 29 mars 1994

91844 *Le président,*
RÉAL LAPOINTE

RONALD & LISETTE DANIS INC.

Prenez avis que la compagnie « RONALD & LISETTE DANIS INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Fort-Coulonge, le 28 mars 1994

91836 *Le président,*
RONALD DANIS

**SERVICES DE SECRÉTARIAT ET
DE TRADUCTION N.D.R. INC.**

Prenez avis que la compagnie « SERVICES DE SECRÉTARIAT ET DE TRADUCTION N.D.R. INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 13 mars 1994

91823 *Le président,*
RICHARD ROUSSEAU

SNOOPY'S INC.

Prenez avis que la compagnie « SNOOPY'S INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 31 mars 1994

91819 *Les procureurs de la compagnie,*
LAZARUS, CHARBONNEAU

Inspecteur général des institutions financières

Assurances — Loi sur les

AFLAC INSURANCE COMPANY OF CANADA / COMPAGNIE D'ASSURANCES, AFLAC DU CANADA

Avis de délivrance de permis

Avis est donné, par les présentes, que « AFLAC Insurance Company of Canada/Compagnie d'Assurances, AFLAC du Canada » a obtenu un permis d'assureur l'autorisant à pratiquer au Québec dans les catégories suivantes:

- sur la vie;
- contre la maladie ou les accidents.

L'assureur maintient, auprès du ministre des Finances du Québec, un cautionnement de 100 000 \$ conformément aux exigences de la Loi sur les assurances (L.R.Q., c. A-32).

Le représentant principal au Québec est monsieur Jean-Marc Fortier, du bureau MACKENZIE GERVAIS, place Mercantile, 1300-770 Ouest, rue Sherbrooke, Montréal (Québec), H3A 1G1.

Le siège social de la compagnie est situé au 5915, Airport Road, local 300, Mississauga (Ontario), L4V 1T1.

Québec, le 24 mars 1994

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

5796

Loi électorale

Directeur du scrutin suppléant

Conformément aux dispositions de l'article 508 de la Loi électorale, je donne avis que j'ai nommé la personne suivante pour remplir la fonction de directeur du scrutin suppléant à compter du 23 mars 1994.

Circonscription	Nom, prénom	Profession	Adresse du domicile
Duplessis	Gauthier, Nick	Directeur général	865, avenue Laure Sept-Îles

*Le directeur général des élections et président de
la Commission de la représentation électorale,
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.*

Conformément aux dispositions de l'article 508 de la Loi électorale, je donne avis que j'ai nommé la personne suivante pour remplir la fonction de directeur du scrutin suppléant à compter du 25 mars 1994.

Circonscription	Nom, prénom	Profession	Adresse du domicile
Maskinongé	Deschênes, Thérèse		211, rue Cloutier Louiseville

*Le directeur général des élections et président de
la Commission de la représentation électorale,
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.*

5797

Ministères — Avis concernant les

Affaires municipales

Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot Paroisse de Saint-Éphrem-d'Upton

population de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot est établie à 1 499 habitants et celle de la paroisse de Saint-Éphrem-d'Upton à 803 habitants.

*Le ministre des Affaires municipales,
CLAUDE RYAN*

5802

Le ministre des Affaires municipales donne avis que, conformément à l'article 30 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9) et à la suite du décret 375-93 du 24 mars 1993, la

Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie

Ville de Lac-Brome

Avis d'autorisation

Conformément à l'article 13 de la Loi sur les heures et les jours d'admission dans les établissements commerciaux (L.R.Q., c. H-2.1), le sous-ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par le ministre, donne avis qu'il autorise que le public soit admis dans les établissements commerciaux de vente au détail qui exercent leurs activités sur le territoire de la ville de Lac-Brome, en dehors des heures prévues à l'article 2 ainsi que les jours visés par l'article 3 de cette loi, pour la période demandée, à compter du 15 juin 1994, et ce jusqu'au 14 juin 1999.

Québec, le 24 mars 1994

5795

Le sous-ministre,
RENAUD CARON

Projet de loi d'intérêt privé — Avis de présentation d'un

Paroisse de Saint-Stanislas-de-Kostka

Avis public est, par les présentes, donné que la paroisse de Saint-Stanislas-de-Kostka présentera à l'Assemblée nationale du Québec un projet de loi d'intérêt privé ayant notamment pour objet:

1. De lui permettre de négocier avec la ville de Salaberry-de-Valleyfield un accord sur le partage de l'actif et du passif relatifs à la partie du territoire de cette ville de Salaberry-de-Valleyfield dont elle a décrété l'annexion par son règlement numéro 18-86.

2. De rendre applicables à cet accord ou au partage imposé par le ministre des Affaires municipales et assimilé à un accord, les articles 154 à 160 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9) en faisant les adaptations nécessaires.

Toute personne qui a des motifs d'intervention sur ce projet de loi d'intérêt privé doit en informer le directeur de la législation de l'Assemblée nationale du Québec, édifice Honoré-Mercier, bureau 2.68, 1025, rue Saint-Augustin, Québec (Québec), G1A 1A3.

Montréal, le 7 avril 1994

9120

Les procureurs de la requérante,
BÉLANGER SAUVÉ, *avocats*

Ventes pour taxes, avis de publication

M.R.C. de Deux-Montagnes

Avis public est, par la présente, donné par le soussigné, Yvon Bélaïr, secrétaire-trésorier de la municipalité régionale de comté de Deux-Montagnes, qu'en vertu de l'article 1027 du Code municipi-

pal, la liste des propriétés qui seront vendues à l'enchère publique, le 12 mai 1994, a été publiée au journal «L'ÉVEIL», dans son édition du 20 mars 1994, et une deuxième publication a été faite le 27 mars 1994.

Saint-Eustache, le 30 mars 1994

91810

Le secrétaire-trésorier,
YVON BÉLAÏR

M.R.C. de Pabok

Avis public est, par les présentes, donné en vertu du Code municipal de la province de Québec par la municipalité régionale de comté de Pabok, 46, boulevard René-Lévesque Ouest, Chandler, province de Québec, G0C 1K0, corporation légalement constituée en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, et représentée par le soussigné, Gaétan Lelièvre, secrétaire-trésorier et coordonnateur à l'aménagement, que l'avis et la liste des immeubles devant être vendus pour défaut de paiement de taxes, le jeudi 12 mai 1994, ont été publiés les 13 et 20 mars 1994 au journal «Le Havre», le tout conformément aux dispositions de l'article 1027 du Code municipal.

Chandler, le 23 mars 1994

91797

*Le secrétaire-trésorier et
coordonnateur à l'aménagement,*
GAÉTAN LELIÈVRE

M.R.C. des Laurentides

Avis public est, par les présentes, donné par la soussignée, secrétaire-trésorière adjointe de la susdite M.R.C. des Laurentides, que l'avis et la liste des immeubles à être vendus le deuxième jour du mois de juin 1994, pour défaut de paiement de taxes, ont été publiés, pour la municipalité de Mont-Tremblant, au journal «L'Information du Nord», édition de Saint-Jovite, les 2 et 9 avril 1994, conformément à l'article 1027 du Code municipal.

Saint-Faustin, le 8 avril 1994

91880

La secrétaire-trésorière adjointe,
ISABELLE DAOUIS

M.R.C. d'Antoine-Labelle

Avis est, par les présentes, donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité régionale de comté d'Antoine-Labelle, que la liste des immeubles devant être vendus pour non-paiement de l'impôt foncier, le 12 mai 1994, a été publiée à deux reprises à l'hebdomadaire «Le Choix», les vendredis 18 et 25 mars 1994, conformément à l'article 1027 du Code municipal.

Mont-Laurier, le 28 mars 1994

91796

Le secrétaire-trésorier,
PIERRE BORDUAS

Erratum

CHEMISE EMPIRE LTÉE EMPIRE SHIRT LTD.

Dans l'avis de délivrance d'un certificat de fusion publié le 19 février 1994, à la page 339, la version anglaise «EMPIRE SHIRT LTD.» apparaissant dans la colonne «Dénominations sociales des compagnies fusionnées» aurait dû apparaître sous «CHEMISE EMPIRE LTÉE» dans la colonne «Dénomination sociale et sa version».

5801

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT CODITAL CODITAL DEVELOPMENT CORPORATION

Dans l'avis de délivrance d'un certificat de fusion publié le 19 février 1994, à la page 340, la version anglaise «CODITAL DEVELOPMENT CORPORATION» apparaissant dans la colonne «Dénominations sociales des compagnies fusionnées» aurait dû apparaître sous «CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT CODITAL» dans la colonne «Dénomination sociale et sa version».

5801

GRAPHIQUES ALDIN INC. ALDIN GRAPHIC INC.

Dans l'avis de délivrance d'un certificat de fusion publié le 19 février 1994, à la page 342, la version anglaise «ALDIN GRAPHIC INC.» apparaissant dans la colonne «Dénomination sociale des compagnies fusionnées» aurait dû apparaître sous «GRAPHIQUES ALDIN INC.» dans la colonne «Dénomination sociale et sa version».

5801

HERB LEWIS & CIE LTÉE HERB LEWIS CO. LTD.

Dans l'avis de délivrance d'un certificat de fusion publié le 19 février 1994, à la page 342, la version anglaise «HERB LEWIS CO. LTD.» apparaissant une deuxième fois dans la colonne «Dénomination sociale des compagnies fusionnées» aurait dû apparaître sous «HERB LEWIS & CIE LTÉE» dans la colonne «Dénomination sociale et sa version».

5801

Inspecteur général des institutions financières Tarif des droits Avis d'indexation

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il corrige l'avis concernant l'indexation des tarifs, paru à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, le 19 mars 1994, à la page 508, de

façon à ce que dans le paragraphe qui se lit: «l'inspecteur général publie, ci-après un tableau du Tarif des droits indexés au 1^{er} avril 1994, selon le taux d'augmentation de l'indice général des prix à la consommation pour le Canada pour la période se terminant le 31 décembre 1992, déterminé à 1,83 % par Statistique Canada» l'expression «31 décembre 1992» soit corrigée par «31 décembre 1993».

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

5803

INVESTISSEMENTS MUNA LTÉE MUNA INVESTMENTS LTD.

Dans l'avis de délivrance d'un certificat de fusion publié le 5 mars 1994, à la page 428, la dénomination sociale de la troisième compagnie aurait dû se lire:

«INVESTISSEMENTS MUNA LTÉE
MUNA INVESTMENTS LTD.»

La dénomination sociale des compagnies fusionnées aurait dû se lire:

«3096-0892 QUÉBEC INC.
3096-2278 QUÉBEC INC.
INVESTISSEMENTS MUNA LTÉE»

5801

INVESTISSEMENTS NOVACAP INC. NOVACAP INVESTMENTS INC.

Dans l'avis de délivrance d'un certificat de fusion publié le 19 février 1994, à la page 342, la version anglaise «NOVACAP INVESTMENTS INC.» apparaissant dans la colonne «Dénomination sociale des compagnies fusionnées» aurait dû apparaître sous «INVESTISSEMENTS NOVACAP INC.» dans la colonne «Dénomination sociale et sa version».

5801

LES INDUSTRIES RAILWEL INC. RAILWEL INDUSTRIES INC.

Dans l'avis de délivrance d'un certificat de fusion publié le 19 février 1994, à la page 342, la version anglaise «RAILWEL INDUSTRIES INC.» apparaissant dans la colonne «Dénomination sociale des compagnies fusionnées» aurait dû apparaître sous «LES INDUSTRIES RAILWEL INC.» dans la colonne «Dénomination sociale et sa version».

5801

**LES PRODUITS DUVERNAY LTÉE
DUVERNAY PRODUCTS LTD.**

Dans l'avis de délivrance d'un certificat de fusion publié le 5 mars 1994, à la page 429, la dénomination sociale de la première compagnie aurait dû se lire:

« LES PRODUITS DUVERNAY LTÉE
DUVERNAY PRODUCTS LTD. »

La dénomination sociale des compagnies fusionnées aurait dû se lire:

« LES PRODUITS DUVERNAY LTÉE
LES PRODUITS DUVERNAY LELAN INC. »

5801

**MOTEL STE-ROSE INC.
ST. ROSE MOTEL INC.**

Dans l'avis de délivrance d'un certificat de fusion publié le 19 février 1994, à la page 343, la version anglaise « ST. ROSE MOTEL INC. » apparaissant dans la colonne « Dénomination sociale des compagnies fusionnées » aurait dû apparaître sous « MOTEL STE-ROSE INC. » dans la colonne « Dénomination sociale et sa version ».

5801

NANKING CAFÉ INC.

Dans l'avis de délivrance d'un certificat de continuation publié le 19 février 1994, à la page 338, la date de constitution aurait dû se lire « 1961 10 30 » et la date de continuation « 1993 02 23 ».

5801

**OXYGÈNE DOLBEAU INC.
DOLBEAU OXYGEN INC.**

Dans l'avis de délivrance d'un certificat de fusion publié le 19 février 1994, à la page 343, la version anglaise « DOLBEAU OXYGEN INC. » apparaissant dans la colonne « Dénomination sociale des compagnies fusionnées » aurait dû apparaître sous « OXYGÈNE DOLBEAU INC. » dans la colonne « Dénomination sociale et sa version ».

5801

AVIS

PAGE BLANCHE

NON NUMÉROTÉE

MAIS INCLUSE

DANS LA PAGINATION

Port de retour garanti
Gazette officielle du Québec
1500-D, boul. Charest Ouest, 1^{er} étage
Sainte-Foy (Québec)
G1N 2E5

ISSN 0703-5756

